Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir

LE BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR :

Cinq « points phares » pour une réflexion et une intervention

Janvier 2008

Collection Dossier FQCCL
Dossier 10

En collaboration avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Québec

LE BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR :

Cinq « points phares » pour une réflexion et une intervention

DÉPÔTS LÉGAUX, premier trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-9803965-9-1
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-2268

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est située au :

425, boul. René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1S2
Téléphone : 418 686-0012 Télécopieur : 418 686-0021
Numéro sans frais : 1 888 686-8356 Courriel : fqccl@fqccl.org
Site Web : www.fqccl.org Portail des CCL : www.milieudevie.org

Point de service à Montréal :

Téléphone : 514 252-3341 Télécopieur : 514 254-2603
Site Web : montreal@fqccl.org

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

FICHE 1 - Des motivations, des obstacles et des impacts du bénévolat de participation citoyenne en CCL 5

FICHE 2 - Empowerment ou développement du pouvoir d'agir : pivot et moteur de la participation citoyenne en CCL 9

FICHE 3 - Les processus de planification et d'intervention en CCL, instruments et moteurs de la participation citoyenne des bénévoles 13

FICHE 4 - Le loisir communautaire : faire de toute activité une expérience significative 17

FICHE 5 - Le loisir communautaire, finalité spécifique des CCL et instrument de leur participation citoyenne 21

Des chiffres qui parlent 25

Cadre de référence des centres communautaires de loisir fédérés 27

Localisation des CCL

INTRODUCTION

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL) est un regroupement de 83 centres, organismes d'action communautaire autonome, répartis dans onze régions du Québec. Avec la collaboration financière du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales (SACAIS), la FQCCL a mandaté une équipe afin que soit réalisée une recherche sur le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel en centre communautaire de loisir (CCL). Cette recherche a eu lieu au cours de l'automne 2006 et de l'hiver 2007. Elle documente ce qui rend positif l'expérience, en CCL, d'un bénévolat issu d'un milieu où toutes les générations qui se côtoient, s'impliquent dans une perspective de participation citoyenne (prise en charge, empowerment, etc.).

Les résultats de la recherche sont présentés dans un rapport accessible via le Portail des CCL (www.milieudevie.org). Le présent document, quant à lui, a extrait et documenté cinq thèmes qui se dégagent des interviews réalisés pour cette recherche. Ce sont, selon nous, des focus ou pivots qui ont en même temps une facette de réflexion et une d'action : motivations, obstacles et impacts pour chaque bénévole ; pour les groupes de bénévoles et comités, empowerment, processus démocratique de travail, expériences significatives de bénévolat et loisir communautaire comme catalyseur. Ces « points phares » sont comme une nouvelle façon de mettre des accents sur le discours et les visées d'action des CCL.

En les tirant à part, ces thèmes peuvent aussi être utilisés séparément comme outil de réflexion, de référence, en citation dans un document, repris en formation, en questionnement d'une politique ou en implantation d'action. Également accessibles sur le Portail des CCL, ils pourront être utiles non seulement aux gestionnaires et responsables de bénévoles en CCL, mais aussi aux autres organismes communautaires. Prévoyant par ailleurs une utilisation par fiche, nous avons repris sur chacune, en première colonne, la clarification du bénévolat de participation citoyenne de même qu'en dernière colonne la présentation de la recherche.

Avec plaisir, nous vous aiderons à développer, exploiter ou concrétiser tel ou tel thème. De votre côté, faites-nous connaître l'utilisation que vous en faites (fqccl@fqccl.org).

DES MOTIVATIONS, DES OBSTACLES ET DES IMPACTS DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CCL

NOTRE CONCEPTION DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CCL

Cette recherche étudie un bénévolat exercé en loisir, dans le secteur communautaire autonome, soit plus précisément dans celui des centres communautaires de loisir. Elle vise l'étude d'un bénévolat intervenant au plan de la société civile[1], plutôt que politique ou que de droits civiques. Tout en précisant les motivations, les obstacles et les impacts du bénévolat de participation citoyenne, les fiches produites au terme de cette recherche explorent les instruments, processus et moteurs qui soutiennent l'exercice de cette forme de bénévolat en CCL.

Un bénévolat de participation citoyenne en CCL, c'est difficile à préciser et tous les termes sont importants. Dans ses documents formels, la FQCCL retient les définitions suivantes du bénévolat et de la personne bénévole. Le ***bénévolat*** ou action bénévole est l'offre volontaire de son temps, de son énergie et de ses habiletés. C'est une action sociale, de participation publique et de citoyenneté[2]. La ***personne*** bénévole est celle qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) en prenant appui sur des motivations et des options personnelles de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) au service de la communauté (notion d'intérêt commun). Elle agit en dehors de ses obligations personnelles. (Source CQL)[3]

Participation ici ne signifie pas seulement aller à une activité ou à une soirée, mais surtout faire avec, être informé et conscient, agir. Réflexion, action, si possible émotion concomitante, lien social, voilà ses attributs. Ce n'est donc pas un hasard si en CCL on parle de participants et non de clients, de membres et non de bénéficiaires. Les bénévoles y exercent des fonctions spécifiques : animation et support à l'animation, technique, représentation, etc. Ils sont associés à la définition des besoins, à l'inventaire des actions, à la planification et à la réalisation de celles-ci : on fait « avec » et « ensemble ».

Citoyenneté signifie qu'on appartient à un espace commun. La citoyenneté, c'est avoir le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques[4]. Ce terme de la citoyenneté peut revêtir plusieurs sens. Il peut s'agir d'un statut auquel sont rattachés droits et devoirs (citoyen canadien, immigrant reçu). Il peut aussi s'agir d'appartenance, de participation effective et de rapports entre individus. « Vivre ensemble » rejoint ce qui se vit en CCL puisqu'on réfère alors à un code de vie permettant des échanges entre individus, au développement d'un sentiment d'appartenance et d'une participation effective dans un lieu donné[5].

PANORAMA DU BÉNÉVOLAT EN CCL

Les données fournies en 2004 par les centres communautaires de loisir regroupés en fédération révèlent que le bénévolat en CCL représente…

- …plus de 15 000 personnes bénévoles
- …plus de 625 000 heures de bénévolat annuellement
- …une répartition des bénévoles dans tous les groupes d'âge dont une proportion importante de jeunes de 15 à 25 ans.

Les personnes rencontrées dans le cadre de la présente recherche font du bénévolat régulièrement à raison de 20,8 heures par semaine en moyenne. Ces personnes nous ont parlé de deux types de bénévolat, soit le bénévolat d'événement et le bénévolat régulier.

- Le **bénévolat d'événement** est exercé pas des personnes qui se rendent disponibles ponctuellement pour l'organisation d'une grande fête, par exemple, ou pour tout autre événement. Ces personnes peuvent s'engager bénévolement une ou deux fois par année seulement.
- En situation de **bénévolat régulier**, les personnes s'engagent sur une plus longue période. Il s'agit souvent d'activités continues, comme par exemple les activités d'aide aux devoirs, les ateliers interculturels, le conseil d'administration, etc.

Les bénévoles en CCL exercent des tâches reliées à différentes fonctions :

- **Animation et support à l'animation :** animation d'activités récréatives et sportives, participation à des comités en fonction de l'action du centre (73%)[6]
- **Technique :** activités de soutien logistique - tâches cléricales (11%)
- **Économique :** activités générant des revenus (8%)
- **Gestion :** participation au conseil d'administration ou à d'autres comités (6%)
- **Représentation :** participation à des tables de concertation, démarchage auprès de décideurs (2%)

---

1 Société civile : ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international. http://www.granddictionnaire.com (page consultée le 13 novembre 2007)

2 FQCCL, *Penser et agir bénévole*, janvier 2005, p.5 (www.milieudevie.org, section Dossiers - Bénévolat)

3 Déclaration universelle sur le volontariat et CERPHI, retenu par la FQCCL et le CQL (et les intervenants communautaires européens)

4 Conseil permanent de la jeunesse, *ReMIXer la CITÉ. La participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles*, Rapport de recherche, Québec, 2004, p. 18, http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/remixe_complet.pdf

5 Paré, Jean-Louis. *La participation citoyenne en centres communautaires de loisir : nature, réalisations et pistes de développement*, Milieu de Vie, volume 25, numéro 3, mai 2002, p. 3-5

6 Les pourcentages ont été calculés sur la base des données quantitatives recueillies en 2003 auprès des CCL dans le cadre de l'évaluation du Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir.

DES MOTIVATIONS À L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

À l'aide de grilles à compléter inspirées de recherches québécoises et canadiennes pour permettre une analyse comparative et de questionnaires d'entrevue, tous les bénévoles rencontrés ont été interrogés sur leurs motivations. Les responsables de bénévoles furent interviewés sur leurs perceptions par rapport aux motivations des bénévoles. À des fins d'analyse, l'information recueillie à partir des grilles a été regroupée sous quatre thèmes ci-après présentés et regroupés au graphique plus bas, et qui sont les suivants :

CE QUI MOTIVE LES BÉNÉVOLES

Thème 1 : Empowerment individuel - habiletés sociales (78,4%)

- Bénévolat pour utiliser mes compétences (81,3%)
- Cela permet d'explorer mes forces (75,7%)
- J'améliore mes perspectives d'emploi (40,2%)[7]

Thème 2 : L'action ou l'engagement citoyen (73%)

- Je crois en la « cause » soutenue par le centre (81,3%)
- Je contribue au changement… à la transformation sociale (73%)
- Je veux améliorer la situation de ma communauté (64,9%)

Thème 3 : Lien social ou socialisation (70%)

- Mes amis font du bénévolat (56,7%)
- J'ai du plaisir avec mes amis (84%)

Thème 4 : Choix et caractéristiques ou styles personnels (68%)

- Je me sens libre, j'ai une certaine autonomie (65,1%)
- J'aime faire de nouvelles expériences (71,5%)
- Je vis mon loisir, ma passion (65,7%)

Graphique 1 - Motivations des bénévoles en CCL
Les quatre thèmes en valeur décroissante

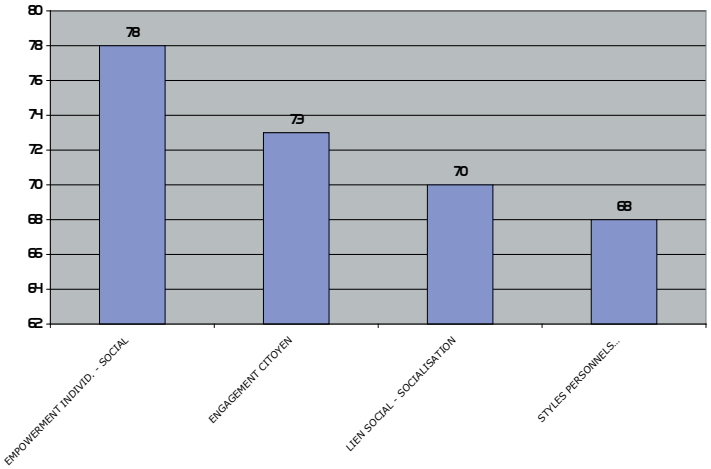

L'analyse des réponses montre que les résultats aux quatre thèmes de motivation, lorsque mis en ordre décroissant, ne présentent qu'un faible écart entre eux. De fait, plusieurs motivations sont simultanées et rares sont les répondants qui n'en retiennent pas deux ou trois majeures. Les personnes font du bénévolat à peu de chose près autant en raison du lien social que celui-ci permet que par choix personnels, par exemple. Il en ressort toutefois que les thèmes qui se sont classés les premiers sont l'empowement (thème1) et l'engagement citoyen (thème 2) alors que les choix et caractéristiques ou styles personnels (thème 4) présentent la moyenne la plus faible.

En regardant d'un peu plus près chaque énoncé de motivation sans le filtre des thèmes, on peut conclure que ce qui motive en premier lieu les bénévoles, c'est d'avoir du plaisir avec des amis (84%), de croire en la cause (81,3%) et d'utiliser leurs compétences (81,3%). Le plaisir semble une condition, un ingrédient requis, et un peu une résultante. Il apparaît qu'il est traité de deux façons. Si quelques-uns l'ont bien associé à « faire du bénévolat pour avoir du plaisir avec des amis », plus nombreux sont ceux qui commentent sur le plaisir en soi, son importance, le fait qu'on en ait.

Il est presque surprenant de constater comment les motivations « utiliser ses compétences » (81,3%) et « explorer ses forces » (75,7%) sont reconnues comme puissantes, la première autant que le poids de la cause ; ce sont toutes deux des motivations en termes d'action, d'avenir. Les responsables de bénévoles estiment que « la cause soutenue par le centre » est probablement plus fréquemment nommée « mission » ou « objectifs ». Pour le bénévole, la « foi en la cause » s'acquiert souvent via cheminement et formation.

Le discours sur la contribution au changement et à la transformation sociale est présent partout. L'accent mis sur la communauté permet de connaître l'envergure de l'engagement citoyen. Il s'agit d'une motivation bien retenue par les bénévoles et explicitée par les responsables de bénévoles, ce qui rejoint le Cadre de référence des CCL[8].Des motivations plus explicitement communautaires ou de milieu de vie se révèlent aussi dans les questions non structurées.

Enfin, le loisir, comme motivation au bénévolat est reconnu, mais valorisé surtout comme outil d'insertion, notamment en milieux multiethniques. Pour répondre aux objectifs des CCL, il doit dépasser la consommation seule et le besoin individuel pour contribuer au développement de toute la personne et devenir communautaire.

---

7 Item non inclus dans le calcul de la moyenne à cause des retraités et de ceux ne cherchant pas du travail.

8 Voir www.milieudevie.org

DES OBSTACLES À L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

À partir de la grille proposée, les quatre obstacles à l'implication bénévole les plus reconnus par plus de la moitié des répondants sont « ne pas être sollicité personnellement », « ne pouvoir s'engager à long terme », « ne pas avoir d'autres temps libres » et « n'être pas intéressé ». Le graphique ci-après **« Obstacles empêchant les gens de faire du bénévolat »** permet de visualiser l'importance accordée par les répondants aux items et d'en faire la comparaison avec les résultats à l'étude de Statistiques Canada[9].

Les commentaires formulés par les répondants le sont moins pour expliquer ces obstacles que pour dire de quelle façon, au CCL, on essaie de les contrer. Valoriser l'accueil, soutenir le milieu de vie, favoriser le sens de l'appartenance, soutenir l'empowerment, faciliter la formation, l'entraide et le partage créent un climat de communauté et une culture d'organisation qui réduisent les obstacles, allant même jusqu'à augmenter les disponibilités, l'intérêt et le plaisir des bénévoles.

Par ailleurs, si s'engager à l'année longue ou pour une longue période fut, tous groupes confondus, comme l'un des plus grands obstacles au bénévolat, le vent tourne et la perspective de ce point change si on considère le bénévolat d'événement[10] comme un vrai type de bénévolat avec ses traits sociodémographiques, ses participants, ses ressources et ses objectifs. C'est donc un changement plus qu'un obstacle, lequel rejoint le courant plus général du travail précaire - partiel, temporaire -, l'absence de carriérisme et, généralement, le travail autonome.

Principaux obstacles à l'implication bénévole

- Ne pas être sollicité personnellement ;
- Ne pouvoir s'engager à long terme ;
- Ne pas avoir d'autres temps libres ;
- Ne pas être intéressé.

Moyens de les contrer

- Valoriser l'accueil ;
- Soutenir le milieu de vie et l'empowerment ;
- Favoriser le sens de l'appartenance ;
- Faciliter la formation, l'entraide et le partage.

[9] Statistiques Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, 2004,http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=71-542-X

[10] Selon les participants à l'étude, et contrairement au bénévolat pratiqué régulièrement, cette forme de bénévolat est exercée par des personnes qui se rendent disponibles ponctuellement pour l'organisation d'une grande fête, par exemple, ou pour tout autre événement du CCL.

Graphique 2 - Obstacles empêchant les gens de faire du bénévolat
Classement décroissant de la moyenne des bénévoles et des responsables de bénévoles

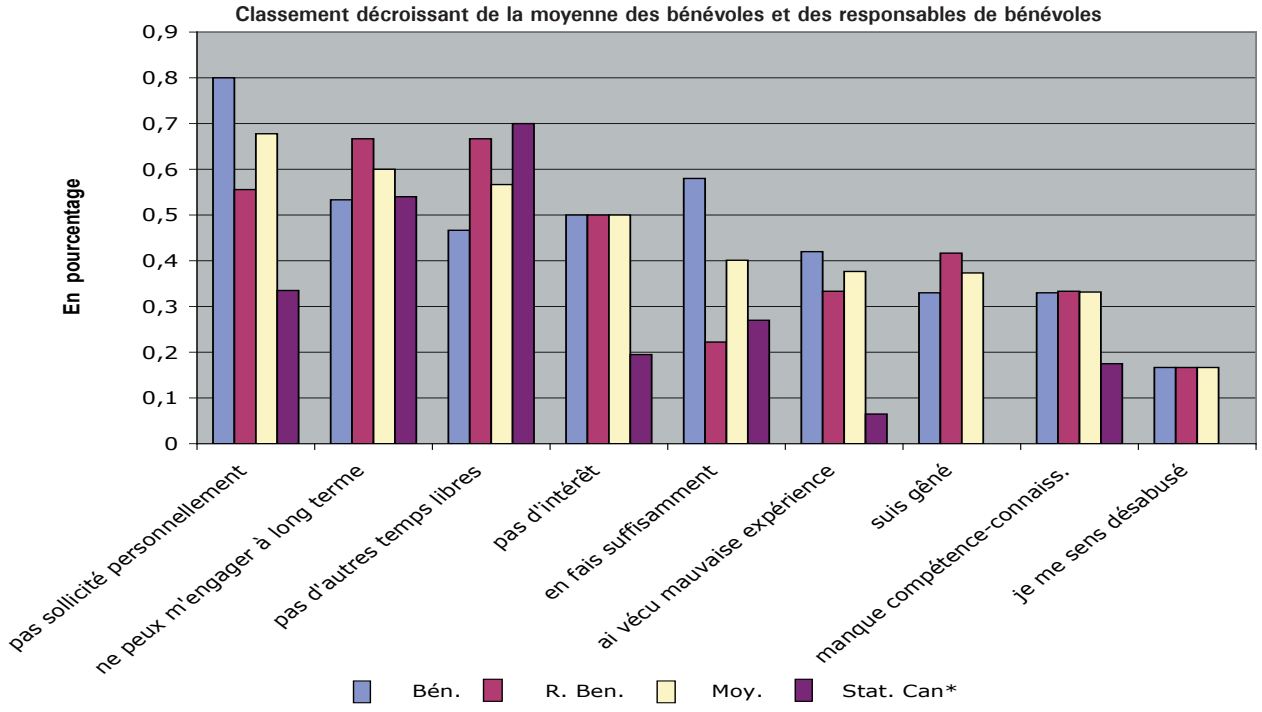

DES IMPACTS

Les impacts du bénévolat en CCL apparaissent aussi variés que les motivations. Dans une grille à compléter, les participants à l'étude affirment que le bénévolat en CCL a une influence très importante - « totalement » - sur la santé, la cohésion de groupe et l'intégration sociale, le réseau social, l'image de soi à travers des expériences valorisantes et l'équilibre de vie.

Au plan personnel, le bénévolat en CCL permet également de vivre des expériences significatives, entre membres d'abord. Ces expériences deviennent attrayantes pour autrui et revitalisantes pour la communauté locale parce que appuyées sur un milieu de vie.

Au plan de la communauté, l'intervention bénévole permet de saisir, par exemple par l'Opération Quartier, le pouls de l'environnement. Elle permet également de combattre l'isolement et de créer des réseaux par l'animation communautaire, notamment en réalisant des fêtes de quartier qui développent tout autant le centre que la communauté locale.

Tableau 1 : Les impacts du bénévolat en CCL

Au plan personnel :

- améliorer ou maintenir la santé ;
- renforcer l'image de soi ;
- maintenir un équilibre de vie ;
- permettre de vivre des expériences significatives ;
- faciliter l'intégration sociale.

Au plan de la communauté :

- favoriser la cohésion de groupe ;
- saisir le pouls de l'environnement ;
- combattre l'isolement ;
- créer des réseaux.

D'autres parties de la recherche évoquent cette trame de fond et précisent ou font, du point de vue de la communauté ou du milieu, le lien entre le bénévolat en CCL et les processus communautaires, le recrutement des bénévoles, l'Opération Quartier, le loisir communautaire au sens strict, les apports du bénévolat en CCL et la participation hors CCL.

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

La présente recherche, réalisée en 2006-2007 par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), porte sur le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel en CCL. Elle s'inscrit dans les suites d'une démarche amorcée en 2004 visant à outiller les gestionnaires de CCL dans leur soutien auprès des bénévoles, ce qui a débouché notamment sur la production du document « Penser et agir bénévoles »[1], qui présente, lui, un ensemble d'indicateurs de gestion.

Cette recherche-ci, qualitative, repose sur des informateurs clés qui sont des bénévoles ou des responsables qui travaillent avec des bénévoles. À l'aide de guides d'entrevue et de questionnaires, trente personnes furent interviewées en moyenne 2 heures chacune, soit 20 en focus groups et 10 en entrevues individuelles. Comme c'est le cas dans ce type de recherche, le but n'est pas d'uniformiser les résultats et de les généraliser à toute la population étudiée, c'est-à-dire à l'ensemble des CCL, mais de donner un panorama descriptif ou explicatif du phénomène étudié. Il faut considérer ces résultats comme une analyse des expériences et des perceptions telles que rapportées par les interviewés.

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Répondants (n = 30)
Sexe : Femmes 46% Hommes 54%
Âge : 15 à 70 ans Moyenne : 50,3 Médiane : 58
Régions et CCL interviewés : (CCL implantés en 11 régions) **03 :** 3 **04 :** 1 **05 :** 1 **06 :** 3 **12 :** 1 **17 :** 1
Années de bénévolat au CCL : Moyenne de 8,8
Au CCL depuis : 0-5 ans - 50% 6-10 ans - 14% 11-19 ans - 18% 30-34 ans - 11% 35 ans et + - 7%
Heures de bénévolat par mois : 30-34 : 25% 15-19 : 20% 20-24 : 20% 0-9 : 15% 10-14 : 15% 50 et + : 5%

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les grilles ont été traitées avec Excel. Le mot à mot a été analysé avec un logiciel de traitement qualitatif **NVivo**, version 2,0. Nous vous invitons à consulter le rapport pour plus de précisions méthodologiques.

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Le rapport de recherche *« Le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel »* et le recueil des cinq fiches produites sont accessibles pour consultation sur le Portail des CCL, dans le dossier Bénévolat de participation citoyenne (www.milieudevie.org). Pour en obtenir une copie, veuillez contacter la FQCCL. Les fiches sont les suivantes :

- Des motivations, des obstacles et des impacts du bénévolat de participation citoyenne en CCL.
- Empowerment ou développement du pouvoir d'agir : Pivot et moteur de la participation citoyenne en CCL.
- Les processus de planification et d'intervention en CCL, instruments et moteurs de la participation citoyenne des bénévoles.
- Le loisir communautaire : faire de toute activité une expérience significative.
- Le loisir communautaire, finalité spécifique des CCL et instrument de leur participation citoyenne.

[1] Voir www.milieudevie.org pour télécharger ce document.

Auteurs :

Jean-Louis Paré, Professeur associé, Sciences du loisIr, UQTR, professeur invité, INRS-Culture et Société
Carole Pelletier, agente de communication, FQCCL
Pierre Vigeant, directeur général, FQCCL

Nous tenons à remercier le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales qui a collaboré à ce projet de recherche.

NOTRE CONCEPTION DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CCL

Cette recherche étudie un bénévolat exercé en loisir, dans le secteur communautaire autonome, soit plus précisément dans celui des centres communautaires de loisir. Elle vise l'étude d'un bénévolat intervenant au plan de la société civile[1], plutôt que politique ou que de droits civiques. Tout en précisant les motivations, les obstacles et les impacts du bénévolat de participation citoyenne, les fiches produites au terme de cette recherche explorent les instruments, processus et moteurs qui soutiennent l'exercice de cette forme de bénévolat en CCL.

Un bénévolat de participation citoyenne en CCL, c'est difficile à préciser et tous les termes sont importants. Dans ses documents formels, la FQCCL retient les définitions suivantes du bénévolat et de la personne bénévole. Le ***bénévolat*** ou action bénévole est l'offre volontaire de son temps, de son énergie et de ses habiletés. C'est une action sociale, de participation publique et de citoyenneté[2]. La ***personne*** bénévole est celle qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) en prenant appui sur des motivations et des options personnelles de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) au service de la communauté (notion d'intérêt commun). Elle agit en dehors de ses obligations personnelles. (Source CQL)[3]

Participation ici ne signifie pas seulement aller à une activité ou à une soirée, mais surtout faire avec, être informé et conscient, agir. Réflexion, action, si possible émotion concomitante, lien social, voilà ses attributs. Ce n'est donc pas un hasard si en CCL on parle de participants et non de clients, de membres et non de bénéficiaires. Les bénévoles y exercent des fonctions spécifiques : animation et support à l'animation, technique, représentation, etc. Ils sont associés à la définition des besoins, à l'inventaire des actions, à la planification et à la réalisation de celles-ci : on fait « avec » et « ensemble ».

Citoyenneté signifie qu'on appartient à un espace commun. La citoyenneté, c'est avoir le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques[4]. Ce terme de la citoyenneté peut revêtir plusieurs sens. Il peut s'agir d'un statut auquel sont rattachés droits et devoirs (citoyen canadien, immigrant reçu). Il peut aussi s'agir d'appartenance, de participation effective et de rapports entre individus. « Vivre ensemble » rejoint ce qui se vit en CCL puisqu'on réfère alors à un code de vie permettant des échanges entre individus, au développement d'un sentiment d'appartenance et d'une participation effective dans un lieu donné[5].

AXES DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE

Deux axes dégagés de cette recherche, caractérisent le **bénévolat de participation citoyenne en CCL**, soit le **développement du pouvoir d'agir (empowerment)** et le **processus de planification/résolution de problème** qui interpelle la participation des bénévoles aux étapes de définition du problème, de l'inventaire des actions possibles, de l'évaluation de chacune et de la planification de l'intervention. Le bénévolat de participation citoyenne « fonctionne » à la solidarité et à l'entraide. Il est régi par une logique d'appartenance et de membership. Il contribue au bien-être général, au bien public, repose sur des règles de fonctionnement explicites que partagent et respectent ses membres.

Dans cette fiche, nous abordons le premier axe caractérisant le bénévolat de participation citoyenne en CCL, en analysant l'empowerment comme pivot et moteur de la participation citoyenne en centre communautaire de loisir lequel sert à « produire » de la participation citoyenne.

Une première partie précisera différents angles pour bien en cerner le processus et ouvrir des pistes concrètes sur l'action. La seconde, trop brève, caractérisera et tentera de rendre la richesse du discours et du vécu des bénévoles en CCL.

La FQCCL, dans son Cadre de référence[6], dont une partie est présentée en annexe, accentue l'importance du « développement du pouvoir d'agir » tant au plan des objectifs qu'à celui des engagements.

OBJECTIFS : *L'action du centre vise à soutenir le développement des individus, des familles et de la collectivité et ce, à différents points de vue… À cette fin, le centre élabore et organise des activités, des projets et des programmes qui favorisent le développement du pouvoir d'agir de ses membres et de la collectivité.*

ENGAGEMENT DE LA FQCCL ET SES MEMBRES : *La FQCCL et ses membres confirment leur engagement à contribuer au développement du pouvoir d'agir des individus, familles et collectivités. Le moyen privilégié est le loisir communautaire…*

On verra dans les extraits en fin d'article que le discours des responsables de bénévoles va en ce sens, heureusement.

6 FQCCL, Cadre de référence des centres communautaires de loisir fédérés, mai 2003. http://www.milieudevie.org/portCadre Ref.asp

1 Société civile : ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international. http://www.granddictionnaire.com (page consultée le 13 novembre 2007)

2 FQCCL, *Penser et agir bénévole*, janvier 2005, p.5 (www.milieudevie.org, section Dossiers - Bénévolat)

3 Déclaration universelle sur le volontariat et CERPHI, retenu par la FQCCL et le CQL (et les intervenants communautaires européens)

4 Conseil permanent de la jeunesse, *ReMIXer la CITÉ. La participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles*, Rapport de recherche, Québec, 2004, p. 18, http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/remixe_complet.pdf

5 Paré, Jean-Louis. *La participation citoyenne en centres communautaires de loisir : nature, réalisations et pistes de développement*, Milieu de Vie, volume 25, numéro 3, mai 2002, p. 3-5

PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Le tableau 1 « Processus d'empowerment », monté par Rouffignat et Panet-Raymond[7], présente quatre plans d'analyse qui s'appliquent également à l'empowerment individuel et communautaire.

Pour la personne familière avec le discours et l'action des CCL, chaque encadré et presque chaque membre de phrase semblent avoir été écrits pour eux. Dans certains cas, comme « agir dans sa collectivité », il faut penser à la Fédération, dans d'autres comme « développer les compétences » ou la « conscience critique », les CCL de plus forte taille ou existant depuis plusieurs années auraient un vocabulaire plus explicite.

Le tableau 2 « Résultats du développement du pouvoir d'agir[8] (empowerment) » précise une série de résultats. Il reprend une division semblable aux premiers tableaux : au plan de la personne, de l'organisation et de la communauté. *Le vocabulaire diffère un peu de celui des CCL* ; mais il relève de bons points sur le développement du pouvoir d'agir. Au plan personnel, le développement du pouvoir d'agir apporte en intrapersonnel efficacité et motivation, en interpersonnel pensée critique *(les CCL disent sens critique)*, participation, sens communautaire et capital social ; au plan de l'organisation, on parle de services fonctionnels, équitables, efficients, etc. et de capacités ». Au plan communautaire, on parle de gouvernance, d'environnement, d'économie sociale. *Voilà des résultats ambitieux et d'envergure, pour lesquels le développement du pouvoir d'agir des CCL est toujours en progrès. Pour ce qui est des domaines de l'organisation et de la communauté, une recherche auprès des gestionnaires serait plus informative.*

[7] Panet-Raymond, Jean ; Rouffignat, Joël ; Dubois, Lise (2002). *Le bénévolat comme passage vers le développement social.* Prendre la mesure du bénévolat. Nouvelles Pratiques Sociales, 15, 2, pp.105-119. http://www.erudit.org/revue/nps/2002/v15/n2/008918ar.pdf

[8] WHO Regional Office for Europe's Health Evidence Network (HEN). (2006). *What is the evidence on effectiveness of empowerment to improve health ?* http://www.euro.who.int/Document/Hen/HEN_empower_tbl.pdf

Tableau 1 : Processus d'empowerment

Processus d'*empowerment* individuel

Accroître la participation	Développer les compétences	Améliorer l'estime de soi	Favoriser la conscience critique
• Assister aux rencontres • Participer aux discussions • Participer aux débats • Participer aux décisions	• Obtenir de l'information • Développer ses connaissances • Développer ses compétences	• Légitimer son identité propre • Reconnaître ses propres compétences • Faire reconnaître ses compétences par les autres	• Développer sa conscience collective • Développer sa conscience sociale • Développer sa conscience politique

Processus d'*empowerment* communautaire

Encourager la participation	Développer les compétences	Améliorer la connaissance du groupe	Agir dans sa collectivité
• Faire circuler l'information • Participer aux structures • Participer aux décisions collectives	• Favoriser la formation • Favoriser l'initiative • Soutenir les innovations	• Connaître son organisme • Connaître son milieu • Se faire connaître dans le réseau	• Participer aux réseautages • S'impliquer dans les concertations locales • Sensibiliser ses partenaires • Avoir sa vision du développement social

Tableau 2 : Résultats du développement du pouvoir d'agir[9] (empowerment)

Psychologiques	Pour l'organisation	Pour la communauté
Changement personnel interne Efficacité politique Croyance accrue au groupe Motivation Pensée critique au plan interpersonnel Participation Pauvreté Sens de la communauté Capital social	Bon fonctionnement Services responsables (rendre compte) Justes Efficients Enracinés culturellement Capacité de l'organisation de : Support-Soutien Leadership Produire des résultats Développer du pouvoir d'agir chez ses membres	Société civile ↑ Bonne gouvernance Transparence Responsable (rend compte) ↑ Droits humains : Développement avec parti pris contre la pauvreté Micro-entreprises ↑ Conditions et politiques socio-économiques et environnementales

[9] Traduction par Jean-Louis Paré

Le Tableau 3, « Résultats possibles du processus d'empowerment[10] et façons de soutenir le changement en cours[11] » va plus loin dans l'explication. L'auteur présente d'une façon très dynamique le processus d'empowerment. Celui-ci est divisé en quatre étapes. Lorsqu'un individu augmente ses capacités personnelles d'agir, il passe par les stages suivants :

1. prendre conscience,
2. entrer en communication et apprendre,
3. se mobiliser, agir,
4. apporter sa contribution.

La description de chaque stage est destinée, nous dit l'auteur, à aider le lecteur à visualiser où les individus peuvent se situer dans le processus, les supports dont ils auront besoin pour accroître leur pouvoir d'agir, et les rôles que l'intervenant doit jouer pour faciliter ce processus.

[10] La traduction scientifique reconnue est « Développement du pouvoir d'agir », ce qui est long en titre de tableau.

[11] Traduction par J.-L. Paré de *Potential outcomes of the empowerment process and ways of supporting this change*, Arai. S. (1997). Empowerment : From the Theoretical to the Personal. *Journal of Leisurability*, 24,1. http://www.lin.ca/resource/html/Vol24/v24n1a2.htm

Tableau 3 : Résultats possibles du processus d'empowerment et façons de soutenir le changement en cours

Stages d'empowerment	Ce qui se produit ? (action individuelle)	Résultats individuels	Rôle de celui qui apporte support
Éprouver de l'impuissance	• *isolement social* • *manque de contrôle* • *services de support de la communauté qui ne répondent pas...*	• *dépendance prolongée* • *incapacité à influencer*	• *ignore ses aptitudes et ses forces* * • *étiquette et traite tous les individus de la même manière* • *isole socialement les individus* • *fait des choix pour les gens*
Prise de conscience	• réagit à une nouvelle information • implication dans une crise ou une transition de période de vie • répond à un changement de contexte	• devient conscient d'un désir de changement • peut exprimer colère ou frustration vis-à-vis sa situation courante • commence à développer de nouvelles orientations pour lui-même	• répond aux signaux d'être prêt pour le changement (colère, sentiments de frustration, déclarations) • stimule la prise de conscience à l'aide d'un processus de visualisation • fournit aux individus une nouvelle information ou de nouveaux contextes
Entrer en communication et apprendre	• développer des relations de support avec les gens • se connecter aux ressources (financières, techniques, d'orientation...) • élargir ses choix et occasions ou possibilités	• isolement qui diminue • estime de soi qui augmente • sens de maitrise de soi qui augmente • amélioration de l'image de soi • élargissement de son réseau social	• fournit un support moral ou pratique • fait la promotion du mentorat • exerce un rôle de facilitateur ou de mise en relation • agit comme ressource au plan information
Mobilisation/ Action	• entreprend des activités nouvelles • implication dans de nouveaux groupes sociaux	• sentiment accru de compétence • sphère de communication élargie • accroissement des résultats pour les stages d'entrée en contact et d'apprentissage	• apporte support à la participation individuelle aux activités et groupes sociaux • encourage
Contribution/ Apport	• Sentiment d'être accepté comme un membre de la communauté actif et qui apporte sa contribution	• sentiment d'appartenance et d'être accepté • incorporation à son « concept de soi » global des résultats issus des stages précédents	• encourage la croissance et continue à offrir du support, seulement si besoin est

* Dans cette case de la première rangée, il s'agit de comportements réels de l'intervenant et non du rôle qu'il doit jouer pour faciliter le processus.

DONNÉES EMPIRIQUES DES CCL SUR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

L'empowerment, associé à habiletés sociales, s'est imposé comme thème de motivations individuelles au bénévolat pour chapeauter trois items de notre recherche : *utiliser mes compétences, explorer mes forces, améliorer mes perspectives d'emploi*. Ce sont toutes des motivations en termes d'action, d'avenir, formulées par rapport à soi.

Une question adressée aux bénévoles et portant sur les effets du loisir communautaire organisé/animé par les bénévoles en CCL, montre que, inséré à travers d'autres expressions familières et de tradition en CCL, le développement du pouvoir d'agir prend sens :

- Redonne du pouvoir aux participants (empowerment) 63%
- Est un support pour la formation et le développement social 75%
- Amène les participants à reconnaître les capacités des bénévoles 78%
- Permet le développement d'un milieu de vie 80%
- Augmente le sentiment d'appartenance au CCL et au groupe 80%
- Développe la solidarité 87%

Développés tant au plan de l'analyse qu'au plan de l'action, voici quelques sens de l'empowerment perçus, leurs liens avec les initiatives et des exemples d'opérationnalisation du processus.

- Le titre de bénévole est hautement significatif et très estimé ;
- Le personnel salarié supporte et supervise les projets et les initiatives, mais les gens doivent s'impliquer ;
- La délégation des responsabilités s'effectue à partir des forces et des habiletés de chaque personne ;
- L'empowerment est une façon de structurer les projets qui est autoproposée par les bénévoles eux-mêmes, mais soutenue par la responsable ;
- L'empowerment équivaut à de la prise en charge ;
- L'empowerment est nommément identifié comme processus et façon de gérer le processus d'intervention communautaire en CCL ;
- Augmenter l'estime de soi par le bénévolat au CCL et, pour les jeunes, par des expériences positives est une dimension importante qui revient dans plusieurs témoignages ;
- Travailler avec les jeunes « ciblés » pour augmenter l'estime de soi.

Le développement du pouvoir d'agir est un concept stimulant et novateur en bénévolat, surtout en organisme communautaire autonome, c'est un processus dynamique, proactif et à la longue portée à plusieurs égards : selon qu'on s'adresse à l'individu, à l'organisme, à la communauté, au plan de la participation, des compétences, de l'estime de soi ou de la connaissance du groupe, de la conscience critique ou de l'action dans la collectivité ; selon que plusieurs résultats sont envisageables au plan psychologique, à ceux de l'organisme ou de la communauté ; selon chaque phase du processus en identifiant ce qui se produit, les résultats individuels et le rôle de ceux qui apportent support. Les CCL et la FQCCL l'ont adopté d'emblée « comme développement du pouvoir d'agir » dans leurs textes, objectifs et actions, et les répondants nous en parlent avec vigueur. Attitude et habilité mais surtout façon d'agir ; il convient presque sans *mutatis mutandis* aux bénévoles, aux CCL et à leurs quartiers ou communautés. Il est par contre multiforme et polyvalent. Il demeure une façon démocratique et responsable d'initier, de produire et de consolider un changement. Sa perspective temporelle et de longue haleine est importante et interpelle autant celui qui peut apporter support, que le contexte ou le groupe, autant que le bénévole concerné. Il devient donc le moteur et le pivot perçu, réalisé, visé de la participation citoyenne en CCL.

Très pertinent et utile pour l'agir des centres communautaires de loisir autonomes, au volet des organismes et du communautaire, le discours et l'action sur la conscientisation et la mobilisation permettraient d'être plus rigoureux encore sur le développement du pouvoir d'agir.

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

La présente recherche, réalisée en 2006-2007 par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), porte sur le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel en CCL. Elle s'inscrit dans les suites d'une démarche amorcée en 2004 visant à outiller les gestionnaires de CCL dans leur soutien auprès des bénévoles, ce qui a débouché notamment sur la production du document « Penser et agir bénévoles »[1], qui présente, lui, un ensemble d'indicateurs de gestion.

Cette recherche-ci, qualitative, repose sur des informateurs clés qui sont des bénévoles ou des responsables qui travaillent avec des bénévoles. À l'aide de guides d'entrevue et de questionnaires, trente personnes furent interviewées en moyenne 2 heures chacune, soit 20 en focus groups et 10 en entrevues individuelles. Comme c'est le cas dans ce type de recherche, le but n'est pas d'uniformiser les résultats et de les généraliser à toute la population étudiée, c'est-à-dire à l'ensemble des CCL, mais de donner un panorama descriptif ou explicatif du phénomène étudié. Il faut considérer ces résultats comme une analyse des expériences et des perceptions telles que rapportées par les interviewés.

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Répondants (n = 30)
Sexe : Femmes 46% Hommes 54%
Âge : 15 à 70 ans Moyenne : 50,3 Médiane : 58
Régions et CCL interviewés : (CCL implantés en 11 régions) **03 :** 3 **04 :** 1 **05 :** 1 **06 :** 3 **12 :** 1 **17 :** 1
Années de bénévolat au CCL : Moyenne de 8,8
Au CCL depuis : 0-5 ans - 50% 6-10 ans - 14% 11-19 ans - 18% 30-34 ans - 11% 35 ans et + - 7%
Heures de bénévolat par mois : 30-34 : 25% 15-19 : 20% 20-24 : 20% 0-9 : 15% 10-14 : 15% 50 et + : 5%

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les grilles ont été traitées avec Excel. Le mot à mot a été analysé avec un logiciel de traitement qualitatif **NVivo**, version 2,0. Nous vous invitons à consulter le rapport pour plus de précisions méthodologiques.

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Le rapport de recherche *« Le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel »* et le recueil des cinq fiches produites sont accessibles pour consultation sur le Portail des CCL, dans le dossier Bénévolat de participation citoyenne (www.milieudevie.org). Pour en obtenir une copie, veuillez contacter la FQCCL. Les fiches sont les suivantes :

- Des motivations, des obstacles et des impacts du bénévolat de participation citoyenne en CCL.
- Empowerment ou développement du pouvoir d'agir : Pivot et moteur de la participation citoyenne en CCL.
- Les processus de planification et d'intervention en CCL, instruments et moteurs de la participation citoyenne des bénévoles.
- Le loisir communautaire : faire de toute activité une expérience significative.
- Le loisir communautaire, finalité spécifique des CCL et instrument de leur participation citoyenne.

[1] Voir www.milieudevie.org pour télécharger ce document.

Auteurs :
Jean-Louis Paré, Professeur associé, Sciences du loislr, UQTR, professeur invité, INRS-Culture et Société
Carole Pelletier, agente de communication, FQCCL
Pierre Vigeant, directeur général, FQCCL

Nous tenons à remercier le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales qui a collaboré à ce projet de recherche.

LES PROCESSUS DE PLANIFICATION ET D'INTERVENTION EN CCL, INSTRUMENTS ET MOTEURS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES BÉNÉVOLES

NOTRE CONCEPTION DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CCL

Cette recherche étudie un bénévolat exercé en loisir, dans le secteur communautaire autonome, soit plus précisément dans celui des centres communautaires de loisir. Elle vise l'étude d'un bénévolat intervenant au plan de la société civile[1], plutôt que politique ou que de droits civiques. Tout en précisant les motivations, les obstacles et les impacts du bénévolat de participation citoyenne, les fiches produites au terme de cette recherche explorent les instruments, processus et moteurs qui soutiennent l'exercice de cette forme de bénévolat en CCL.

Un bénévolat de participation citoyenne en CCL, c'est difficile à préciser et tous les termes sont importants. Dans ses documents formels, la FQCCL retient les définitions suivantes du bénévolat et de la personne bénévole. Le ***bénévolat*** ou action bénévole est l'offre volontaire de son temps, de son énergie et de ses habiletés. C'est une action sociale, de participation publique et de citoyenneté[2]. La ***personne*** bénévole est celle qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) en prenant appui sur des motivations et des options personnelles de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) au service de la communauté (notion d'intérêt commun). Elle agit en dehors de ses obligations personnelles. (Source CQL)[3]

Participation ici ne signifie pas seulement aller à une activité ou à une soirée, mais surtout faire avec, être informé et conscient, agir. Réflexion, action, si possible émotion concomitante, lien social, voilà ses attributs. Ce n'est donc pas un hasard si en CCL on parle de participants et non de clients, de membres et non de bénéficiaires. Les bénévoles y exercent des fonctions spécifiques : animation et support à l'animation, technique, représentation, etc. Ils sont associés à la définition des besoins, à l'inventaire des actions, à la planification et à la réalisation de celles-ci : on fait « avec » et « ensemble ».

Citoyenneté signifie qu'on appartient à un espace commun. La citoyenneté, c'est avoir le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques[4]. Ce terme de la citoyenneté peut revêtir plusieurs sens. Il peut s'agir d'un statut auquel sont rattachés droits et devoirs (citoyen canadien, immigrant reçu). Il peut aussi s'agir d'appartenance, de participation effective et de rapports entre individus. « Vivre ensemble » rejoint ce qui se vit en CCL puisqu'on réfère alors à un code de vie permettant des échanges entre individus, au développement d'un sentiment d'appartenance et d'une participation effective dans un lieu donné[5].

AXES DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE

Deux axes dégagés de cette recherche, caractérisent le **bénévolat de participation citoyenne en CCL**, soit le **développement du pouvoir d'agir (empowerment)** et le **processus de planification/résolution de problème** qui interpelle la participation des bénévoles aux étapes de définition du problème, de l'inventaire des actions possibles, de l'évaluation de chacune et de la planification de l'intervention. Le bénévolat de participation citoyenne « fonctionne » à la solidarité et à l'entraide. Il est régi par une logique d'appartenance et de membership. Il contribue au bien-être général, au bien public, repose sur des règles de fonctionnement explicites que partagent et respectent ses membres.

Dans cette fiche, nous abordons le deuxième axe caractérisant le bénévolat de participation citoyenne en CCL, en analysant les processus de planification et d'intervention en CCL comme instruments et aussi comme moteurs de la participation citoyenne, en fait comme méthode de travail généralisé permettant de produire cette participation citoyenne.

Ces processus de planification et d'intervention sont centraux. Nous ne les regardons pas au plan de la gestion ou du management, mais bien comme supports et instruments à une action communautaire, en l'occurence celle de participation citoyenne.

---

1 Société civile : ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international. http://www.granddictionnaire.com (page consultée le 13 novembre 2007)

2 FQCCL, *Penser et agir bénévole*, janvier 2005, p.5 (www.milieudevie.org, section Dossiers - Bénévolat)

3 Déclaration universelle sur le volontariat et CERPHI, retenu par la FQCCL et le CQL (et les intervenants communautaires européens)

4 Conseil permanent de la jeunesse, *ReMIXer la CITÉ. La participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles*, Rapport de recherche, Québec, 2004, p. 18, http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/remixe_complet.pdf

5 Paré, Jean-Louis. *La participation citoyenne en centres communautaires de loisir : nature, réalisations et pistes de développement*, Milieu de Vie, volume 25, numéro 3, mai 2002, p. 3-5

Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
425, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1S2
www.milieudevie.org

En collaboration avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Québec

JANVIER 2008

LA PARTICIPATION CITOYENNE PAR DES PROCESSUS DE SOLUTION DE PROBLÈMES ET DE PLANIFICATION DE PROJETS

Dans la résolution d'une problématique d'une certaine taille ou dans la planification d'un projet, on utilise souvent en CCL une méthode en **quatre étapes** connue dans la documentation sous le nom de « processus de solution de problème (PSP) ».

Traitant de changement planifié dans les organisations et de développement organisationnel, Poupart (1973)[6] présente le PSP en quatre étapes :

- définition du problème,
- inventaire des solutions,
- choix de la solution ou d'un inventaire de solutions,
- planification de la mise en action de la solution (planification de l'implantation).

L'auteur simplifie et approfondit par la suite (1991) en distinguant les problèmes de modification du fonctionnement de ceux de fonctionnement[7]. Cela évoque, en CCL, soit un processus relié à la résolution d'une problématique ou une planification d'un projet. Voici les étapes et leurs nuances énumérées aux tableaux 1 et 2.

Tableau 1. Adaptation du PSP

Résolution d'une problématique

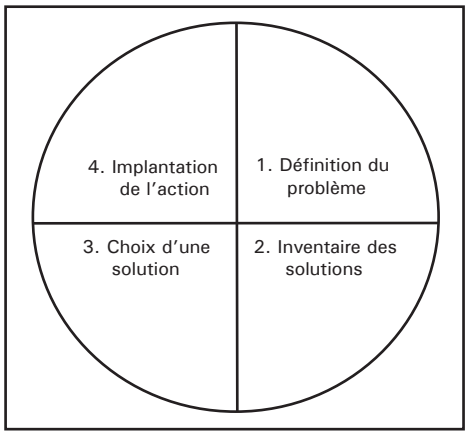

Tableau 2. Adaptation du PSP à la planification d'un projet

Planification d'un projet

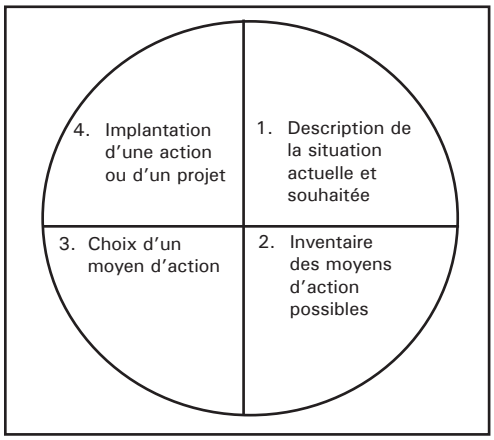

Ce PSP, présenté sous forme de roulette, permet un retour possible à une phase antérieure. Il fait le pari qu'un participant, déjà actif à la définition du problème ou du projet, participera plus franchement au processus total s'il est partie prenante à la décision. Il y sera plus fidèle, on pourra compter sur lui pour agir en conséquence.

Donc, un processus en quatre étapes pour les comités ou les situations problématiques qui témoignent d'une participation citoyenne d'autant plus grande qu'on participe le plus dès le début du processus et qu'on intervient à plus d'étapes.

On peut ainsi mesurer l'intensité de participation citoyenne selon le degré d'implication des bénévoles à une étape ou l'autre du PSP. Ces degrés d'implication peuvent être les suivants : exécution, consultation, coplanification, cogestion. Il en est question au tableau 3.

Tableau 3. Degrés d'intensité de planification citoyenne

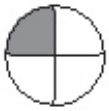

1. **Exécution :** Tout le contrôle est aux responsables et le bénévole « client » n'en a aucun. (implication en phase 4)

2. **Consultation :** On partage le pouvoir sur la définition du problème ou sur l'inventaire des pistes de solutions. (phase 1 ou 2)

3. **Coplanification :** On partage les choix de solutions de méthodes d'action. (phase 1, 2 et 3)

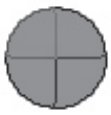

4. **Cogestion :** On partage le pouvoir à toutes les étapes du PSP. La cogestion est le mode d'implication le plus long, mais aussi le plus efficace, dépendant de la nature du problème ou du changement considéré[8]. (phase 1 à 4)

Il est à noter que ces quatre modes, ou degrés d'intensité d'implication des bénévoles, valent aussi pour le développement communautaire et pour le partenariat.

---

[6] Poupart, R. (1973), *La participation et le changement planifié*. Dans Tessier, R. et Tellier, Y. sous la directin de, Changement planifié et développement des organisations : Théorie et pratique. IFG - EPI, pp. 195-230. [Tableau p. 203]

[7] Adaptation de Poupart, R. (1991), *Participation et changement planifié*. Dans Tessier, R. et Tellier, Y. (eds). Changement planifié et évolution spontanée, t.6, Québec, PUQ, pp. 23-60

[8] Ibid.

LA PARTICIPATION CITOYENNE PAR DES PROCESSUS D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

En organisation d'une communauté locale, circule aussi un processus en quatre phases, mais avec différences, et qui peut aussi guider les intervenants. Voici les grands repères de ce deuxième processus et la façon dont nous les utilisons pour décrire et comprendre les processus de participation citoyenne en CCL.

Doucet et Favreau (1992)[9] décrivent cette méthodologie générale d'intervention en organisation communautaire. On peut lire ces phases en remplaçant « milieu » par « CCL » et en pensant aux grands projets ou aux bilans et planifications annuels. Les étapes du processus détaillées au tableau 4 sont :

- Exploration d'un milieu ;
- Planification du travail d'organisation du milieu ;
- Organisation avec/dans le milieu ;
- Évaluation du travail avec/dans le milieu.[10]

Depuis une dizaine d'années, la FQCCL a développé, promu et guidé un processus de développement et d'animation communautaires globaux pour certains centres, nommé Opération Quartier, encore évoquée par nos répondants. Les documents produits montrent qu'on attache beaucoup d'importance à la première phase, le portrait du milieu.

Tableau 4 : Étapes du processus d'organisation d'une communauté locale

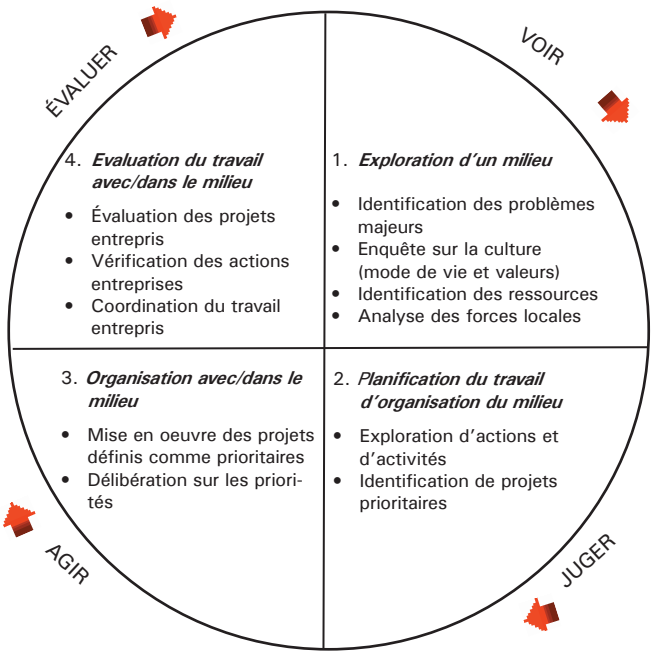

L'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES AUX PROCESSUS DE PLANIFICATION OU D'INTERVENTION EN CCL : TÉMOIGNAGES DES RÉPONDANTS

Ayant en arrière plan les deux modèles que nous venons d'exposer, nous demandions aux bénévoles si et auxquelles des étapes de travail ou d'organisation suivantes, ils étaient en général impliqués au CCL. Nous posions à leurs responsables la même question, mais au sujet des bénévoles. Étaient-ils impliqués dans :

- L'état de question ou la mise en contexte (définition) du problème ou du projet ou aux orientations du projet ;
- L'inventaire des solutions ou des actions possibles ;
- L'évaluation des actions possibles et le choix de l'action ;
- La planification de l'action ;
- L'évaluation après l'action.

La participation à certaines étapes ou au processus entier est reconnue de tous les répondants et le matériel obtenu est maintenant signalé.

INDICATIONS D'IMPLICATION RAPPORTÉES PAR LES BÉNÉVOLES

Voici une énumération d'implication selon le PSP ou le processus d'intervention communautaire :

- *Les bénévoles et leurs responsables donnent plusieurs affirmations d'implication dans toutes les facettes de la planification et de l'organisation des activités, des projets, principalement par la participation à des comités ;*
- *Problème d'infraction rencontré, signalé à la direction qui procède ;*
- *Problème défini par un comité, référé au conseil d'administration, qui a consulté, évalué les solutions proposées et pris une décision ;*
- *À partir d'un programme déjà organisé pour les ados, les inviter à contribuer, à participer à l'organisation ;*
- *À un projet suggéré par une personne, processus de support, d'aide à la planification et au financement ;*
- *Calendriers de la semaine, du mois, de la présence des employés disponibles à tous les bénévoles via l'ordinateur ;*
- *Processus formel et informel d'évaluation d'événements spéciaux par les comités organisateurs ;*
- *Processus de planification bien établi avec rencontres régulières, bilan de l'année et rencontre de planification.*

---

[9] Doucet, L. et Favreau, L. (1992), (sous la direction de), *Théories et pratiques en organisation communautaire*, Québec, PUQ, p. 444

[10] Une « nouvelle synthèse », Bourque, Comeau, Favreau, Fréchette (2007), (*L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Québec, PUQ. 535p) vise « à actualiser les connaissances sur les réponses des communautés et les stratégies de développement ». Ce panorama, par ailleurs très intéressant, ne traite pas de processus comme tel, mais fournit une source documentaire intéressante sur les différentes approches, leurs caractéristiques, les stratégies et valeurs de l'organisation communautaire au Québec et sur sa mouvance, ce qui concerne les CCL.

CONCLUSION

Il nous semble que ces méthodologies simples à comprendre, mais difficiles à respecter dans le feu de la créativité ou l'émotion de la problématisation, sont un instrument de participation citoyenne, surtout eu égard aux différences de participants en CCL - permettre à chacun de faire une participation citoyenne adaptée à son désir et sa capacité. Il nous semble aussi qu'au plan de l'organisme et de sa contribution à des instances externes, elles garantissent une foi démocratique, puisqu'on y perçoit une participation citoyenne considérée comme valeur et comme pratique régulière ; c'est donc un « moteur »…

À plusieurs reprises, de nombreux bénévoles ont permis d'observer l'utilisation et la justification d'un processus global annuel ou périodique de planification, nommé dans les textes sur l'intervention, *« Processus d'organisation ou d'intervention communautaire »*. Beaucoup de bénévoles y participent à diverses occasions et peuvent apporter leur critique. Dans des projets d'une envergure moyenne, où ils peuvent utiliser le PSP, les bénévoles sont impliqués mais souvent avec mandat serré, coaching et évaluation quelques fois. Planification et évaluation semblent être les opérations ou étapes les plus familières de ce processus et cette dernière, l'évaluation, est très multiforme, aussi importante en informel, ou s'il existe une problématique particulière.

En CCL, le lieu de planification et d'évaluation, à tous les niveaux, c'est le comité : comité d'activité, comité de projet, de service, de transport, de consultation, lequel n'a pas la connotation d'inefficacité ou d'inutilité en général attribuée à « renvoyer en comité, former un comité ».

Le point le plus fort qui se dégage des entrevues est que, à son niveau de responsabilité, chacun doit être « maître » de toute sa démarche et qu'on « fait cela tous ensemble ».

Si on lit les extraits d'entrevues à travers les critères de reconnaissance des organismes communautaires autonomes retenus par le SACAIS[11], on note que la définition commune des problèmes et des solutions les **enracine dans la communauté**. La participation du plus grand nombre à toutes les étapes **entretient une vie associative et démocratique** et garantit une **liberté de déterminer sa mission, son approche, ses pratiques et ses orientations**. Une participation large et ouverte aide à favoriser **une mission sociale** qui lui soit propre et qui favorise la **transformation sociale**. En même temps, elle peut faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, **axées sur la globalité de la problématique abordée**.

[11] SACAIS, (2004), *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, p. 67-90. Voir : http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=actioncetb#liste

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

La présente recherche, réalisée en 2006-2007 par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), porte sur le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel en CCL. Elle s'inscrit dans les suites d'une démarche amorcée en 2004 visant à outiller les gestionnaires de CCL dans leur soutien auprès des bénévoles, ce qui a débouché notamment sur la production du document « Penser et agir bénévoles »[1], qui présente, lui, un ensemble d'indicateurs de gestion.

Cette recherche-ci, qualitative, repose sur des informateurs clés qui sont des bénévoles ou des responsables qui travaillent avec des bénévoles. À l'aide de guides d'entrevue et de questionnaires, trente personnes furent interviewées en moyenne 2 heures chacune, soit 20 en focus groups et 10 en entrevues individuelles. Comme c'est le cas dans ce type de recherche, le but n'est pas d'uniformiser les résultats et de les généraliser à toute la population étudiée, c'est-à-dire à l'ensemble des CCL, mais de donner un panorama descriptif ou explicatif du phénomène étudié. Il faut considérer ces résultats comme une analyse des expériences et des perceptions telles que rapportées par les interviewés.

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Répondants (n = 30)
Sexe : Femmes 46% Hommes 54%
Âge : 15 à 70 ans Moyenne : 50,3 Médiane : 58
Régions et CCL interviewés : (CCL implantés en 11 régions) **03 :** 3 **04 :** 1 **05 :** 1 **06 :** 3 **12 :** 1 **17 :** 1
Années de bénévolat au CCL : Moyenne de 8,8
Au CCL depuis : 0-5 ans - 50% 6-10 ans - 14% 11-19 ans - 18% 30-34 ans - 11% 35 ans et + - 7%
Heures de bénévolat par mois : 30-34 : 25% 15-19 : 20% 20-24 : 20% 0-9 : 15% 10-14 : 15% 50 et + : 5%

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les grilles ont été traitées avec Excel. Le mot à mot a été analysé avec un logiciel de traitement qualitatif **NVivo**, version 2,0. Nous vous invitons à consulter le rapport pour plus de précisions méthodologiques.

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Le rapport de recherche *« Le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel »* et le recueil des cinq fiches produites sont accessibles pour consultation sur le Portail des CCL, dans le dossier Bénévolat de participation citoyenne (www.milieudevie.org). Pour en obtenir une copie, veuillez contacter la FQCCL. Les fiches sont les suivantes :

- Des motivations, des obstacles et des impacts du bénévolat de participation citoyenne en CCL.
- Empowerment ou développement du pouvoir d'agir : Pivot et moteur de la participation citoyenne en CCL.
- Les processus de planification et d'intervention en CCL, instruments et moteurs de la participation citoyenne des bénévoles.
- Le loisir communautaire : faire de toute activité une expérience significative.
- Le loisir communautaire, finalité spécifique des CCL et instrument de leur participation citoyenne.

[1] Voir www.milieudevie.org pour télécharger ce document.

Auteurs :

Jean-Louis Paré, Professeur associé, Sciences du loisIr, UQTR, professeur invité, INRS-Culture et Société
Carole Pelletier, agente de communication, FQCCL
Pierre Vigeant, directeur général, FQCCL

Nous tenons à remercier le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales qui a collaboré à ce projet de recherche.

NOTRE CONCEPTION DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CCL

Cette recherche étudie un bénévolat exercé en loisir, dans le secteur communautaire autonome, soit plus précisément dans celui des centres communautaires de loisir. Elle vise l'étude d'un bénévolat intervenant au plan de la société civile[1], plutôt que politique ou que de droits civiques. Tout en précisant les motivations, les obstacles et les impacts du bénévolat de participation citoyenne, les fiches produites au terme de cette recherche explorent les instruments, processus et moteurs qui soutiennent l'exercice de cette forme de bénévolat en CCL.

À titre de moyen d'action privilégié des centres communautaires de loisir, le loisir communautaire permet de faire de toute activité une expérience significative. Il est un instrument du bénévolat de participation citoyenne.

Un bénévolat de participation citoyenne en CCL, c'est difficile à préciser et tous les termes sont importants. Dans ses documents formels, la FQCCL retient les définitions suivantes du bénévolat et de la personne bénévole. Le ***bénévolat*** ou action bénévole est l'offre volontaire de son temps, de son énergie et de ses habiletés. C'est une action sociale, de participation publique et de citoyenneté[2]. La ***personne*** bénévole est celle qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) en prenant appui sur des motivations et des options personnelles de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) au service de la communauté (notion d'intérêt commun). Elle agit en dehors de ses obligations personnelles. (Source CQL)[3]

Participation ici ne signifie pas seulement aller à une activité ou à une soirée, mais surtout faire avec, être informé et conscient, agir. Réflexion, action, si possible émotion concomitante, lien social, voilà ses attributs. Ce n'est donc pas un hasard si en CCL on parle de participants et non de clients, de membres et non de bénéficiaires. Les bénévoles y exercent des fonctions spécifiques : animation et support à l'animation, technique, représentation, etc. Ils sont associés à la définition des besoins, à l'inventaire des actions, à la planification et à la réalisation de celles-ci : on fait « avec » et « ensemble ».

Citoyenneté signifie qu'on appartient à un espace commun. La citoyenneté, c'est avoir le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques[4]. Ce terme de la citoyenneté peut revêtir plusieurs sens. Il peut s'agir d'un statut auquel sont rattachés droits et devoirs (citoyen canadien, immigrant reçu). Il peut aussi s'agir d'appartenance, de participation effective et de rapports entre individus. « Vivre ensemble » rejoint ce qui se vit en CCL puisqu'on réfère alors à un code de vie permettant des échanges entre individus, au développement d'un sentiment d'appartenance et d'une participation effective dans un lieu donné[5].

ACTIVITÉS DE LOISIR À FINALITÉ SPÉCIFIQUE EN SOI OU EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES ?

Les « avantages » du loisir pour un individu peuvent être précisés selon un « axe visant à identifier et vérifier scientifiquement les bénéfices explicites (benefits) du loisir » dans le but de le promouvoir conséquemment comme un « service essentiel ». Ce courant de bénéfices d'activités est encore en pleine vigueur[6] ; mais ce ne sont pas les bénéfices spécifiques à telle ou telle activité de loisir qui sont poursuivis par les centres communautaires et aucun interviewé ne parle en ce sens.

Besoins généraux poursuivis et expériences significatives

Une façon de préciser les expériences significatives en loisir serait de les aborder à partir, non pas de la « forme » des activités, mais à partir des besoins des personnes, individuellement et collectivement.

Relativement aux besoins généraux de la personne bénévole, voici deux approches globales qui cernent les expériences significatives en CCL.

Dans **le tableau 1, « Une esquisse conceptuelle des repères de besoins et d'attitudes en loisir »**, les auteurs retiennent cinq groupes de besoins qui s'appliquent aussi pour les bénévoles en centres communautaires : santé physique, bien-être psychologique, recherche d'apprentissage, interaction sociale et croissance personnelle. À chacun de ces groupes de besoins, Hsich (2004) associe des groupes d'activités correspondant, dans le même ordre : « Activités physiques ou d'expression ; activités de divertissement ; activités d'apprentissage ; activités sociales ; activités de développement intellectuel ou social ».

En centre communautaire, chacun de ces cinq groupes de besoins est, d'une façon ou d'une autre, valorisé par nos répondants lorsqu'ils parlent de l'impact du bénévolat en CCL, mais ils ne les traitent pas explicitement comme expérience significative. Si on ne s'arrête pas, surtout pas, à chaque activité comme telle, on peut considérer, pour chaque groupe d'activités, leurs significations et leurs ressentis chez les participants.

---

1 Société civile : ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international. http://www.granddictionnaire.com (page consultée le 13 novembre 2007)

2 FQCCL, *Penser et agir bénévole*, janvier 2005, p.5 (www.milieudevie.org, section Dossiers - Bénévolat)

3 Déclaration universelle sur le volontariat et CERPHI, retenu par la FQCCL et le CQL (et les intervenants communautaires européens)

4 Conseil permanent de la jeunesse, *ReMIXer la CITÉ. La participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles*, Rapport de recherche, Québec, 2004, p. 18, http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/remixe_complet.pdf

5 Paré, Jean-Louis. *La participation citoyenne en centres communautaires de loisir : nature, réalisations et pistes de développement*, Milieu de Vie, volume 25, numéro 3, mai 2002, p. 3-5

6 Paré, J.-L. (1997). *L'intégration du migrant par le loisir*, dans Gauthier, M. Pourquoi partir ? IQRC, pp. 189-212. Canadian Park & Recreation Association. Driver et coll. (1991). En 2007 : http://www.worldleisure.org/congress/programm_abstracts.html.

Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
425, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1S2
www.milieudevie.org

En collaboration avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Québec

JANVIER 2008

Nous nous permettons de plus d'attirer l'attention sur les niveaux supérieurs de besoins « dits de Maslow » (voir tableau 2) reliés aux expériences significatives, et presque tous considérés dans les CCL, surtout ceux « d'appartenance, d'estime de soi, d'actualisation de soi ».

Les besoins généraux ou fondamentaux sont pris en compte par les éducateurs, les animateurs et responsables de sections de bénévoles, les gestionnaires ; mais ce n'est pas seulement l'activité de loisir comme telle, qui permet de combler les besoins identifiés. C'est en même temps le contexte de cette activité, le lien social qu'elle permet, sa place dans la qualité de vie individuelle et sociale, sa prise de responsabilité sociale et communautaire. Chacun de ces éléments, selon son sens et sa signification (meaning), ou certains éléments regroupés, peuvent faire que ce sera une expérience de loisir significative pour le bénévole, le groupe ou… tout au moins, pour le responsable.

Tableau 1 - Une esquisse conceptuelle des repères de besoins et d'attitudes en loisir

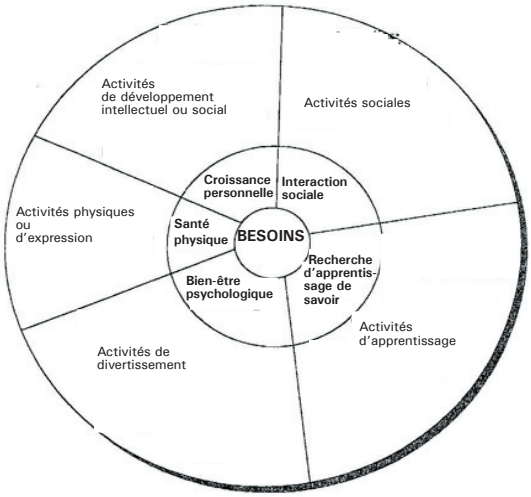

Traduit par J.-L. Paré et tiré de : Hsich, S.C. ; Spaulding, A. ; Rincy, M. (2004) *A qualitative look at leisure benefits for Taiwanese Nursing Students. The Qualitative Report, Vol. 9, no 4, pp.604-629.* Voir aussi Hsich, S.C. et Shannon, S.E., (2005). *Three Approaches to Qualitative Content Analysis,* Qualitative Health Research 15,9, pp. 1275-1288.
http://www.nova.edu/ssss/QR/QR9-4/hsich.pdf
http://qhr.sagepub.com/cgi/content/short/15/9/1277

Tableau 2 - Pyramide des besoins de Maslow[7]

Besoins de croissance

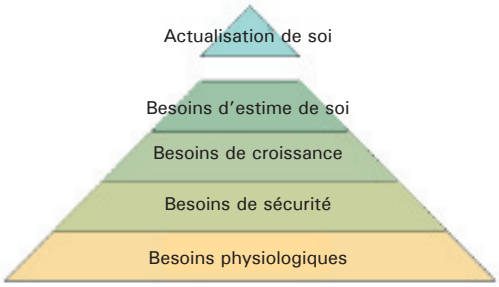

Besoins « perçus comme manque »

Dans la même veine que les besoins fondamentaux, nous avons documenté et analysé ce qu'est une expérience significative et les caractéristiques qui la rendent « optimale ». Voici à cette fin un tableau éclairant issu de Csikszentmihalyi (1990), traduit par Barth (1993).

Tableau 3 - Réalisation d'une « expérience optimale »

Une « expérience optimale » se produit quand on est confronté à :

1. Une activité qui a toutes les chances d'aboutir ; cette activité est structurée ; elle présente un certain défi et demande des compétences.
2. L'activité exige une concentration profonde qui absorbe et canalise l'attention.
3. Cette concentration est rendue possible parce que l'activité a un but précis et bien compris.
4. L'activité donne lieu à un feedback immédiat, car on sait quand le but est atteint, l'activité ayant un sens pour elle-même.
5. On agit en s'impliquant complètement mais sans vraiment ressentir l'effort comme quelque chose de douloureux.
6. On n'est plus conscient des soucis et des frustrations de la vie quotidienne.
7. On a le sentiment d'exercer un contrôle sur son action (et non pas d'être contrôlé par elle, comme dans le cas d'une dépendance, quelle qu'elle soit).
8. Le souci de soi disparaît, mais paradoxalement, le sens de soi se trouve renforcé après cette « expérience ».
9. Le sens du temps est altéré, les heures deviennent des minutes et les minutes peuvent se prolonger en heures.

Barth, B.-M. (1993). Le FLOW : l'expérience optimale ou autotélique (Csikszentmihalyi, 1990), avril 2006. Voir aussi Barth, B.-M. (1993). Le savoir en construction, Paris, Retz, pp. 154-155.

Commentaires sur l'expérience optimale en CCL

Il faut signaler ici, pour les CCL, certaines précisions particulières à l'expérience optimale en loisir apportées par les auteurs en loisir. Il y a :

- Des différences d'intensité entre les expériences significatives : intensité élevée ou basse ;
- Des différences de défis ou d'habiletés requises ;
- Des facettes multiples de l'expérience de loisir ;
- Des phases différentes de certaines expériences, où stress, inquiétude, peuvent être suivies de moments « d'intensité » et de relaxation.

[7] Boeree, C. George (1998). *Personality Theories*, ch. 1 Abraham Maslow, p. 1-11. http://www.social-psychology.de/do/pt_maslow.pdf

Tableau 4 - Diversité d'expériences significatives rapportées en centres communautaires de loisir

IMPORTANCE DES EXPÉRIENCES DE LOISIR CONFIRMÉE

- *« Les retombées du bénévolat, c'est de leur **permettre de vivre des expériences significatives**. »* Stevens
- *« Des consommateurs de loisir, ce n'est pas ça le loisir communautaire. **Pour moi, c'est le développement de la personne au complet**. C'est **la personne qui vient retrouver quelque chose au centre. »*** Dannie

OBJET OU RÔLE DES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES

- *« Quand ils **vont avoir vécu des expériences significatives,** ils vont en parler, **on va emmener d'autre monde avec ça ; ils vont avoir le goût d'embarquer dans l'expérience significative. »*** Stevens
- *« C'est très intéressant de **travailler en équipe**… professionnellement, je n'ai pas cette occasion. C'est un genre de travail **que je valorise beaucoup. »*** Arly
- *« Permet de vivre des expériences significatives », je pense **aux gens qui sont à leur retraite ;** ils viennent chercher une certaine valorisation… **Vivre des expériences significatives, sous une autre forme.** Ils ne veulent **pas la pression. »*** Donat

EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES DE LIEN SOCIAL ET DE MILIEU DE VIE

- *« En loisir selon moi, le but premier de notre mission **c'est de permettre à chaque personne de s'intégrer dans un milieu de vie familial, ouvert et solidaire. »*** Dany
- *« **Le loisir joue un rôle naturellement pour l'intégration sociale** des gens ; dans nos quartiers de gens qui sont seuls, **ça permet d'apprendre à vivre en groupe, à avancer dans la vie. »*** Stevens
- ***« C'est une équipe qui travaille ensemble, ils apprennent, ils organisent des affaires, des fois ils se fâchent, mais ils vont régler leurs problèmes.** C'est une vie ; **c'est toute une vie à l'intérieur. »*** Dannie
- *« Tisser des **liens d'appartenance** entre tous par **l'entraide communautaire** en privilégiant les personnes vivant des situations difficiles. »* Dany

EXPÉRIENCES DE SOLIDARITÉ ET D'ACTION EN COMMUNAUTÉ

- *« (…) **le loisir joue un rôle sur plein de domaines,** on a des **problèmes sociaux** (…). Donc, **par le bénévolat, par les fêtes communautaires,** par les activités, **par le loisir** accessible, **au lieu d'être isolés, au lieu de penser à leurs problèmes (…) »*** Stevens
- *« La fête de quartier. Quand on prend le centre et on dit : on fait une fête de quartier, le développement des communautés reprend un certain sens, une revitalisation, on **permet aux gens de revivre des choses,** pis aux nouveaux un petit peu l'historique ; je pense que **ça peut donner des vitamines** à des personnes pour plein de choses. »* Stevens
- *« Oui c'est **l'essentiel de vivre des expériences significatives.** Les retombées du bénévolat en CCL, c'est d'améliorer des milieux de vie : **oui, le milieu de vie** interne, et de contribuer au développement de la **communauté locale. »*** Dany
- *« Eux-autres **d'abord pour se donner une qualité de vie ; puis ces gens-là, impliqués, sont au courant des besoins des personnes de la communauté, puis ils travaillent justement à ce que leur qualité de vie,** leur expérience et besoin de qualité de vie, bien ils la transmettent à d'autres. »* Donat
- *« Depuis l'Opération Quartier, **l'animation communautaire qu'on fait à travers le quartier, tout ça amène la qualité de vie, puis que les bénévoles soient heureux. »*** Donat

EXPÉRIENCES DE RAPPROCHEMENTS INTERCULTURELS

- « C'est une façon **très intéressante de rencontrer plein de monde, des gens de différents âges et de différentes cultures. »** Arly
- ***« …sert d'outil pour promouvoir des dynamiques d'échanges entre individus ou groupes culturels, pour l'insertion sociale. »*** Jacqueline

CONCLUSION

Les expériences significatives en loisir font partie de l'univers de représentation et d'action des centres communautaires de loisir. En tout cas, les bénévoles et leurs responsables interrogés le disent lorsqu'on les interroge sur les impacts du loisir communautaire en CCL. Pour le formuler à la sportive, « les expériences significatives y sont vraiment significatives », elles ont du sens ou font sens pour leurs participants, les responsables voient à ce qu'elles aient vraiment du sens, personnel, social, communautaire, quelques fois historique (identité, appartenance) et souvent dans un progrès de défis ou d'habiletés. Ce sens est souvent aussi en termes de lien social ou de plaisir ou de pertinence pour la communauté locale. Ce sens se révèle aussi par les quatre thèmes que nous avons dégagés des motivations au bénévolat et exposés dans d'autres fiches.

L'objet de cette recherche montre par cet autre volet comment l'action en CCL est différente d'aller faire sa petite activité, fut-elle avec, pour chacune, objectifs contrôlés et évaluation, etc. *Faire avec, faire ensemble* contribuent à la création de liens sociaux, au développement des capacités d'agir et d'implication dans la communauté.

Comme expérience, le loisir communautaire est aussi du temps d'engagement social, de bénévolat, d'entraide, de vie communautaire, de vie sociale et de participation publique.

Selon le Cadre de référence de la FQCCL[8], l'expérience de loisir communautaire favorise la reconnaissance des forces de chacun et renforce le potentiel des gens ; il est un moyen d'action primordial. Son terrain d'intervention se situe au point de rencontre des grandes préoccupations des Québécois. Les centres animent cependant le loisir de façon à ce que les activités habilitent les participants à contribuer au développement social de leur quartier ou de leur collectivité locale.

En mettant les gens en réseau, cette approche du FAIRE AVEC en loisir communautaire permet de créer un milieu de vie et d'accroître le sentiment d'appartenance, et contribue à la socialisation, l'engagement, à la construction de familles et de communautés.

[8] FQCCL, *Cadre de référence des centres communautaires de loisir fédérés,* Mai 2003. http://www.milieudevie.org/portCadreRef.asp

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

La présente recherche, réalisée en 2006-2007 par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), porte sur le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel en CCL. Elle s'inscrit dans les suites d'une démarche amorcée en 2004 visant à outiller les gestionnaires de CCL dans leur soutien auprès des bénévoles, ce qui a débouché notamment sur la production du document « Penser et agir bénévoles »[1], qui présente, lui, un ensemble d'indicateurs de gestion.

Cette recherche-ci, qualitative, repose sur des informateurs clés qui sont des bénévoles ou des responsables qui travaillent avec des bénévoles. À l'aide de guides d'entrevue et de questionnaires, trente personnes furent interviewées en moyenne 2 heures chacune, soit 20 en focus groups et 10 en entrevues individuelles. Comme c'est le cas dans ce type de recherche, le but n'est pas d'uniformiser les résultats et de les généraliser à toute la population étudiée, c'est-à-dire à l'ensemble des CCL, mais de donner un panorama descriptif ou explicatif du phénomène étudié. Il faut considérer ces résultats comme une analyse des expériences et des perceptions telles que rapportées par les interviewés.

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Répondants (n = 30)
Sexe : Femmes 46% Hommes 54%
Âge : 15 à 70 ans Moyenne : 50,3 Médiane : 58
Régions et CCL interviewés : (CCL implantés en 11 régions) **03 :** 3 **04 :** 1 **05 :** 1 **06 :** 3 **12 :** 1 **17 :** 1
Années de bénévolat au CCL : Moyenne de 8,8
Au CCL depuis : 0-5 ans - 50% 6-10 ans - 14% 11-19 ans - 18% 30-34 ans - 11% 35 ans et + - 7%
Heures de bénévolat par mois : 30-34 : 25% 15-19 : 20% 20-24 : 20% 0-9 : 15% 10-14 : 15% 50 et + : 5%

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les grilles ont été traitées avec Excel. Le mot à mot a été analysé avec un logiciel de traitement qualitatif **NVivo**, version 2,0. Nous vous invitons à consulter le rapport pour plus de précisions méthodologiques.

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Le rapport de recherche *« Le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel »* et le recueil des cinq fiches produites sont accessibles pour consultation sur le Portail des CCL, dans le dossier Bénévolat de participation citoyenne (www.milieudevie.org). Pour en obtenir une copie, veuillez contacter la FQCCL. Les fiches sont les suivantes :

- Des motivations, des obstacles et des impacts du bénévolat de participation citoyenne en CCL.
- Empowerment ou développement du pouvoir d'agir : Pivot et moteur de la participation citoyenne en CCL.
- Les processus de planification et d'intervention en CCL, instruments et moteurs de la participation citoyenne des bénévoles.
- Le loisir communautaire : faire de toute activité une expérience significative.
- Le loisir communautaire, finalité spécifique des CCL et instrument de leur participation citoyenne.

[1] Voir www.milieudevie.org pour télécharger ce document.

Auteurs :

Jean-Louis Paré, Professeur associé, Sciences du loisIr, UQTR, professeur invité, INRS-Culture et Société
Carole Pelletier, agente de communication, FQCCL
Pierre Vigeant, directeur général, FQCCL

Nous tenons à remercier le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales qui a collaboré à ce projet de recherche.

LE LOISIR COMMUNAUTAIRE, FINALITÉ SPÉCIFIQUE DES CCL ET INSTRUMENT DE LEUR PARTICIPATION CITOYENNE

NOTRE CONCEPTION DU BÉNÉVOLAT DE PARTICIPATION CITOYENNE EN CCL

Cette recherche étudie un bénévolat exercé en loisir, dans le secteur communautaire autonome, soit plus précisément dans celui des centres communautaires de loisir. Elle vise l'étude d'un bénévolat intervenant au plan de la société civile[1], plutôt que politique ou que de droits civiques. Tout en précisant les motivations, les obstacles et les impacts du bénévolat de participation citoyenne, les fiches produites au terme de cette recherche explorent les instruments, processus et moteurs qui soutiennent l'exercice de cette forme de bénévolat en CCL.

Un bénévolat de participation citoyenne en CCL, c'est difficile à préciser et tous les termes sont importants. Dans ses documents formels, la FQCCL retient les définitions suivantes du bénévolat et de la personne bénévole. Le ***bénévolat*** ou action bénévole est l'offre volontaire de son temps, de son énergie et de ses habiletés. C'est une action sociale, de participation publique et de citoyenneté[2]. La ***personne*** bénévole est celle qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) en prenant appui sur des motivations et des options personnelles de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) au service de la communauté (notion d'intérêt commun). Elle agit en dehors de ses obligations personnelles. (Source CQL)[3]

Participation ici ne signifie pas seulement aller à une activité ou à une soirée, mais surtout faire avec, être informé et conscient, agir. Réflexion, action, si possible émotion concomitante, lien social, voilà ses attributs. Ce n'est donc pas un hasard si en CCL on parle de participants et non de clients, de membres et non de bénéficiaires. Les bénévoles y exercent des fonctions spécifiques : animation et support à l'animation, technique, représentation, etc. Ils sont associés à la définition des besoins, à l'inventaire des actions, à la planification et à la réalisation de celles-ci : on fait « avec » et « ensemble ».

Citoyenneté signifie qu'on appartient à un espace commun. La citoyenneté, c'est avoir le droit et la capacité de participer directement ou indirectement aux affaires publiques[4]. Ce terme de la citoyenneté peut revêtir plusieurs sens. Il peut s'agir d'un statut auquel sont rattachés droits et devoirs (citoyen canadien, immigrant reçu). Il peut aussi s'agir d'appartenance, de participation effective et de rapports entre individus. « Vivre ensemble » rejoint ce qui se vit en CCL puisqu'on réfère alors à un code de vie permettant des échanges entre individus, au développement d'un sentiment d'appartenance et d'une participation effective dans un lieu donné[5].

On l'a vu, le loisir communautaire permet de faire de toute activité une expérience significative. Il est la finalité spécifique des CCL et un instrument de leur participation citoyenne. Nous précisions sous six rubriques, issues du discours des répondants et du Cadre FQCCL, le loisir comme moyen d'action, soutien au milieu de vie, contribution au développement, vecteur de valeurs communautaires, lieu d'intégration, source de santé, etc.

LE LOISIR COMMUNAUTAIRE…

…comme moyen d'action en CCL

Le loisir communautaire en CCL n'est pas une sorte de loisir, comme le sport, le plein air, le tourisme ou le loisir culturel. Il n'est pas non plus une variante du loisir dit social. Dans leur Cadre de référence, les centres communautaires de loisir fédérés se sont donné comme repère d'intervention une définition du loisir communautaire qui va comme suit.

« Le loisir communautaire est un moyen d'action primordial des centres communautaires de loisir… En mettant les gens en réseau, cette approche du FAIRE AVEC permet de créer un milieu de vie et d'accroître le sentiment d'appartenance à l'égard du centre communautaire de loisir. Le loisir communautaire favorise la reconnaissance des forces de chacun et renforce le potentiel des gens; il n'a pas de visée économique…[6] ».

…comme soutien du milieu de vie

Le loisir communautaire est l'intervention fondamentale du CCL, sa mission première. Il porte en lui des valeurs sociales et citoyennes. Le loisir est communautaire au sens de « ouvert sur la communauté », donc accessible à la communauté. Il est communautaire parce que les bénévoles, les gens du milieu, s'impliquent à toutes les étapes de réalisation d'un projet. « Le loisir est qualifié de communautaire en raison de l'objectif de contribution au développement social qui traverse l'action des centres dans leur milieu… ». Par le loisir communautaire se crée le milieu de vie.

« Le CCL permet aux gens de se rencontrer, d'échanger, de s'entraider, de mettre en commun leur savoir-faire, de partager leurs expériences et d'acquérir de nouvelles compétences, le tout dans un cadre non contraignant et convivial.[7] »

1 Société civile : ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international. http://www.granddictionnaire.com (page consultée le 13 novembre 2007)
2 FQCCL, *Penser et agir bénévole*, janvier 2005, p.5 (www.milieudevie.org)
3 Déclaration universelle sur le volontariat et CERPHI, retenu par la FQCCL et le CQL (et les intervenants communautaires européens)
4 Conseil permanent de la jeunesse, *ReMIXer la CITÉ. La participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles*, Rapport de recherche, Québec, 2004, p. 18, http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/remixe_complet.pdf
5 Paré, Jean-Louis. *La participation citoyenne en centres communautaires de loisir : nature, réalisations et pistes de développement*, Milieu de Vie, volume 25, numéro 3, mai 2002, p. 3-5
6 FQCCL (2003) *Cadre de référence des centres communautaires de loisir fédérés*, Perspectives et engagement, p.3. http://www.milieudevie.org/portCadreRef.asp
7 Idem, p.2

> *« … Ils viennent ici pour relaxer, pour raconter leurs problèmes, pis ils rencontrent les gens ; c'est comme des amis pour eux autres ».* Marilou

> *« Au CCL, l'accueil et les relations interpersonnelles sont majeurs, et pas besoin de performer comme en sport de compétition… On vient chez nous pour obtenir accueil, activité, renseignement et attention tout à la fois… tisser des liens d'appartenance entre tous par l'entraide en privilégiant les personnes vivant des situations difficiles ».* Dany

…comme contribution au développement de la personne, de la famille et du quartier

On le constate, le loisir communautaire implique un processus. Les bénévoles participent dès le début, de la planification à la réalisation d'un projet ou à la solution d'un problème. C'est ainsi que se crée le milieu de vie propice à l'émergence d'un sentiment d'appartenance qui, conjugué à l'animation en loisir et au soutien du CCL, contribue au développement de la personne, de la famille et du quartier.

« Les centres animent… le loisir de façon à ce que les activités, non seulement répondent aux besoins des personnes et des familles, mais habilitent les participants à contribuer au développement social de leur quartier ou de leur collectivité locale. En suscitant la participation active des gens, qu'ils soient participants ou bénévoles, les centres communautaires de loisir les invitent à se découvrir des qualités et des compétences, à expérimenter la solidarité et à s'organiser en vue de promouvoir le développement social de leur milieu[8] ».

> *« Moi je crois beaucoup à ça le loisir communautaire. Du loisir pour du loisir, on en a du monde qui viennent consommer. Ce sont des consommateurs de loisir. Mais c'est pas ça le loisir communautaire. Pour moi, c'est le développement de la personne au complet. C'est la personne qui vient retrouver quelque chose au centre. Elle vient retrouver des bénévoles qu'elle ne va pas nécessairement rencontrer à l'extérieur, mais que ça fait longtemps qu'elles travaillent ensemble. C'est une équipe qui travaille ensemble, ils apprennent, ils organisent des affaires, des fois ils se fâchent, mais ils vont régler leurs problèmes. C'est une vie ; c'est toute une vie à l'intérieur… »* Dannie

…comme vecteur de valeurs communautaires et citoyennes

Un CCL, dans ses documents officiels, présente les *« valeurs véhiculées suivantes : l'écoute, la concertation, le dépassement, l'esprit de service, l'ouverture, l'appartenance, le respect, l'entraide, la solidarité »*. Ce qui fait suite aux Orientations et à la Mission du centre : *« Le CCL …crée un milieu de vie ouvert et en interaction avec la communauté locale. Il incite les citoyens de tous les âges à se prendre en main dans la réalisation d'activités de loisir et d'animation de projets favorisant l'expression et l'épanouissement de chacun, de la famille ainsi que le développement de la communauté. »*

> *« …il faut les aider aussi à bien comprendre ça… c'est un peu notre rôle à travers nos activités…de transmettre les valeurs… des valeurs d'information, il y a un aspect de communication… Je pense qu'une des valeurs qui doit être transmise, c'est la valeur d'entraide. De plus en plus ça c'est un message qu'il faut passer à nos jeunes et de faire voir que ça a des bienfaits. »* Stevens

…comme lieu et moyen de connaissance mutuelle et d'intégration

Le *Cadre de référence des centres communautaires de loisir*[9] précise à maintes reprises le lien entre le loisir communautaire et l'insertion en communauté, la mission de transformation sociale, les problématiques et les pratiques larges. En voici quelques extraits.

« Le loisir communautaire favorise la reconnaissance des forces de chacun et renforce le potentiel des gens ; il n'a pas de visée économique ».

« Le loisir communautaire est un moyen d'action primordial. Son terrain d'intervention se situe au point de rencontre des grandes préoccupations des Québécois : santé et services sociaux, éducation, services communautaires, développement local, etc. ».

« Les centres animent cependant le loisir de façon à ce que les activités habilitent les participants à contribuer au développement social de leur quartier ou de leur collectivité locale ».

Des participants interrogés à ce sujet associent loisir communautaire et milieux multiethniques. On y voit des retombées en matière de connaissance mutuelle, de respect et d'intégration entre les populations d'accueil et les milieux multiethniques.

> *« …on prend des gens en intégration, on les place dans des activités de loisir, ça fait qu'ils apprennent le français ou apprennent la vie au Québec, comment ça se passe la vie québécoise à travers le loisir. »* Dannie

---

8 Idem.

9 FQCCL, (2003) *Cadre de référence des centres communautaires de loisir fédérés, Perspectives et engagement*, 8 pages.

LE LOISIR COMMUNAUTAIRE : UN INSTRUMENT, UNE DÉMARCHE

(Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? Ce qui le caractérise…)

Par rapport à soi

- Détente, valorisation, apprentissage, lien social et **en famille** ; il est du temps libéré pour soi.

Par rapport aux autres

- Pour échanger, participer, faire du bénévolat - pas seulement sous forme d'activités.
- Le loisir communautaire est **adapté aux personnes** et suffisamment **diversifié**.
- Il facilite l'expression des **besoins**, le **feedback** continu, le **retour sur l'expérience**, les insertions en cours de programmation, le **vécu intergénérationnel**, les « sorties » collectives…
- Le CCL invite les individus à se découvrir des qualités, des **compétences et des connaissances**, à **expérimenter la solidarité et à s'organiser** en vue de promouvoir le développement social de leur milieu. Le loisir permet de se développer personnellement et socialement dans un contexte agréable.

Loisir alternatif au municipal

- Une **programmation qui favorise** le loisir social, le sport d'équipe coopératif, les lieux collectifs de détente, les fêtes.
- Un moyen privilégié **d'intervention et d'expérimentation**, de **vécu** important pour les membres.
- Une **façon différente d'animer** des activités.
- Besoins, processus, éducatif, transformateur de milieu sont des repères d'action.

Usages spécifiques

- Répondre aux besoins des personnes et des f**amilles**, Rôle de prévention, favorise l'**insertion sociale**, façon de faire de l'insertion **professionnelle**.
- Le loisir est un moyen **non menaçant** pour rejoindre des populations ayant des besoins particuliers.

Utilisé pour…

- Un lieu d'**intégration** et d'**éducation**, de **renforcement**, d'**appartenance**, de **participation**, de **prise en main**, d'**initiative citoyenne**, de **qualité de communauté** et de **vie sociale** et des **solidarités** des personnes.

…comme source de santé physique et mentale

Le bénévolat et le loisir communautaire ne se limitent pas à apporter distraction, sortir de chez soi, ni même à offrir une place pour jaser de ses problèmes. Le loisir communautaire est reconnu par les intéressés comme source majeure de santé physique et mentale. Il en résulte un apport d'abord par la communication, l'activité, le « fun », l'échange sur les situations, les difficultés et les problèmes. Quelques-uns y relient explicitement activité physique, image de soi et vision positive. Une image de soi qui devient plus positive à travers des expériences valorisantes, notamment. L'impact sur la santé mentale est également remarquable car le loisir communautaire ouvre sur la socialisation et l'équilibre.

> *« …le loisir joue un rôle dans la santé, sur plein de domaines ; on a des problèmes sociaux… donc, par le bénévolat, par les fêtes communautaires, par les activités, par le loisir accessible, au lieu d'être isolés, au lieu de penser à leurs problèmes ».* Stevens

La socialisation est ainsi perçue et présentée comme une retombée importante du loisir communautaire : point de départ individuel, réalisée par essais graduels, avec l'aide d'amis, pouvant se constituer en réseaux, viser des groupes comme les déficients intellectuels ou l'immigration ou l'interculturel.

> *« … le loisir joue un rôle naturellement pour l'intégration sociale des gens ; dans nos quartiers des gens qui sont seuls, donc ça permet d'apprendre à vivre en groupe, à des personnes pour avancer dans la vie ».* Stevens

EN CONCLUSION

Le loisir communautaire qui s'exerce en organisme d'action communautaire autonome est à la fois moyen et focus. Il définit l'intervention citoyenne des centres communautaires de loisir. Il est considéré comme expérience significative qui mène à l'empowerment ou qui l'exprime. Le processus de planification et d'intervention en CCL permet de le vivre ensemble. En même temps, on fait et on vit le milieu de vie. En même temps, on fait et on vit la communauté.

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

La présente recherche, réalisée en 2006-2007 par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), porte sur le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel en CCL. Elle s'inscrit dans les suites d'une démarche amorcée en 2004 visant à outiller les gestionnaires de CCL dans leur soutien auprès des bénévoles, ce qui a débouché notamment sur la production du document « Penser et agir bénévoles »[1], qui présente, lui, un ensemble d'indicateurs de gestion.

Cette recherche-ci, qualitative, repose sur des informateurs clés qui sont des bénévoles ou des responsables qui travaillent avec des bénévoles. À l'aide de guides d'entrevue et de questionnaires, trente personnes furent interviewées en moyenne 2 heures chacune, soit 20 en focus groups et 10 en entrevues individuelles. Comme c'est le cas dans ce type de recherche, le but n'est pas d'uniformiser les résultats et de les généraliser à toute la population étudiée, c'est-à-dire à l'ensemble des CCL, mais de donner un panorama descriptif ou explicatif du phénomène étudié. Il faut considérer ces résultats comme une analyse des expériences et des perceptions telles que rapportées par les interviewés.

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

Répondants (n = 30)
Sexe : Femmes 46% Hommes 54%
Âge : 15 à 70 ans Moyenne : 50,3 Médiane : 58
Régions et CCL interviewés : (CCL implantés en 11 régions) **03 :** 3 **04 :** 1 **05 :** 1 **06 :** 3 **12 :** 1 **17 :** 1
Années de bénévolat au CCL : Moyenne de 8,8
Au CCL depuis : 0-5 ans - 50% 6-10 ans - 14% 11-19 ans - 18% 30-34 ans - 11% 35 ans et + - 7%
Heures de bénévolat par mois : 30-34 : 25% 15-19 : 20% 20-24 : 20% 0-9 : 15% 10-14 : 15% 50 et + : 5%

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les grilles ont été traitées avec Excel. Le mot à mot a été analysé avec un logiciel de traitement qualitatif **NVivo**, version 2,0. Nous vous invitons à consulter le rapport pour plus de précisions méthodologiques.

DIFFUSION DES RÉSULTATS

Le rapport de recherche *« Le bénévolat de participation citoyenne en milieu intergénérationnel »* et le recueil des cinq fiches produites sont accessibles pour consultation sur le Portail des CCL, dans le dossier Bénévolat de participation citoyenne (www.milieudevie.org). Pour en obtenir une copie, veuillez contacter la FQCCL. Les fiches sont les suivantes :

- Des motivations, des obstacles et des impacts du bénévolat de participation citoyenne en CCL.
- Empowerment ou développement du pouvoir d'agir : Pivot et moteur de la participation citoyenne en CCL.
- Les processus de planification et d'intervention en CCL, instruments et moteurs de la participation citoyenne des bénévoles.
- Le loisir communautaire : faire de toute activité une expérience significative.
- Le loisir communautaire, finalité spécifique des CCL et instrument de leur participation citoyenne.

[1] Voir www.milieudevie.org pour télécharger ce document.

Auteurs :

Jean-Louis Paré, Professeur associé, Sciences du loisIr, UQTR, professeur invité, INRS-Culture et Société
Carole Pelletier, agente de communication, FQCCL
Pierre Vigeant, directeur général, FQCCL

Nous tenons à remercier le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux Initiatives sociales qui a collaboré à ce projet de recherche.

DES CHIFFRES QUI PARLENT...
83 CCL réunis en fédération

Chacun des centres rejoint entre[1] :

*1 000 et **5 000 personnes** par semaine*

ce qui représente :

*près de **500 000 personnes***

*près de **5 millions de présences***

dont :

***42** % sont des **enfants** de moins de 12 ans ;*

***14** % sont des **adolescents** de 13 à 17 ans ;*

***7** % sont des **jeunes adultes** de 18 à 25 ans ;*

***22** % sont des **adultes** de 26 à 55 ans ;*

***15** % sont des **aînés** de 56 ans et plus.*

Plus de

***15 000 bénévoles** s'impliquent dans les CCL du Québec*

***625 000 heures** d'implication*

5 000 employés

Les bénévoles en CCL exercent des tâches reliées à différentes fonctions[2] :

- **Animation et support à l'animation :** animation d'activités récréatives et sportives, participation à des comités en fonction de l'action du centre (73%)
- **Technique :** activités de soutien logistique - tâches cléricales (11%)
- **Économique :** activités générant des revenus (8%)
- **Gestion :** participation au conseil d'administration ou à d'autres comités (6%)
- **Représentation :** participation à des tables de concertation, démarchage auprès de décideurs (2%)

---

1 Il s'agit d'une extrapolation pour 83 CCL fédérés des données fournies par les centres communautaires de loisir en 2005.

2 Les pourcentages ont été calculés sur la base des données quantitatives recueillies en 2003 auprès des CCL dans le cadre de l'évaluation du Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir.

CADRE DE RÉFÉRENCE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR FÉDÉRES

PERSPECTIVES ET ENGAGEMENT

Adopté en 2003 par les CCL membres de la FQCCL, ce cadre de référence est l'aboutissement d'une longue réflexion. Il s'appuie sur les caractéristiques propres aux organismes d'action communautaire autonome, définies par le milieu communautaire dont la FQCCL est partie prenante. Il ne s'agit pas d'un document statique à considérer comme une charte de fondation d'organisme. Il est appelé à s'adapter à l'évolution des centres communautaires de loisir et des contextes sociaux québécois.

Au cours de la présente recherche, le Cadre de référence a été un outil précieux d'analyse. Les cinq « thèmes phares » y sont fort présents : empowerment, loisir communautaires, etc.

Fédération québécoise des centres communautaires de loisir

CADRE DE RÉFÉRENCE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR FÉDÉRÉS

Centre communautaire de loisir

Un centre communautaire de loisir est un organisme d'action communautaire autonome constitué à l'initiative des gens d'une communauté ou d'un quartier. Sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations sont déterminées par des personnes issues de cette communauté et réunies au sein d'instances qui fonctionnent et qui délibèrent selon des règles démocratiques.

Fortement enraciné dans sa communauté locale, le centre est un milieu de vie; il intervient notamment dans les domaines du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire. Il est porteur d'un projet de société qui vise le bien-être des personnes, des familles et des collectivités, l'ouverture au monde, la justice et l'équité, la paix et le développement durable.

Objectifs

L'action du centre vise à soutenir le développement des individus, des familles et de la collectivité et ce, à différents points de vue: social, économique, culturel et autres. À cette fin, le centre élabore et organise des activités, des projets et des programmes qui favorisent le développement du pouvoir d'agir de ses membres et de la collectivité.

De plus, le centre encourage et soutient les initiatives du milieu qui correspondent à ses objectifs, à sa mission et à ses principes. Il peut administrer tout mandat, programme ou activité compatibles avec ses objectifs et ses principes. Il peut aussi s'associer ou collaborer avec d'autres entités pour élaborer ou réaliser divers projets, programmes ou activités.

Caractéristiques

Le centre offre un milieu de vie ouvert à l'ensemble des membres de la collectivité. Ce milieu de vie est un lieu d'accueil, de regroupement, de solidarité, d'échange et d'implication qui crée un sentiment d'appartenance entre les membres de la collectivité. Il permet aux gens de se rencontrer, d'échanger, de s'entraider, de mettre en commun leur savoir-faire, de partager leurs expériences et d'acquérir ensemble de nouvelles compétences, le tout dans un cadre non contraignant et convivial.

Le centre travaille selon une approche généraliste; son action est multidimensionnelle, c'est-à-dire multidisciplinaire, multiclientèle et multisectorielle. Les gens qui participent aux activités, ou qui y œuvrent à titre de bénévoles, le font de façon volontaire.

Moyens d'action

Un centre communautaire de loisir a comme moyens d'action privilégiés le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire.

Le loisir communautaire est un moyen d'action primordial des centres communautaires de loisir. Son terrain d'intervention se situe au point de rencontre des grandes préoccupations des Québécois et des Québécoises: santé et services sociaux, éducation, services communautaires, développement local, etc.

« Le loisir communautaire, c'est une activité de loisir jumelée à une approche communautaire. En mettant les gens en réseau, cette approche du FAIRE AVEC permet de créer un milieu de vie et d'accroître le sentiment d'appartenance à l'égard du centre communautaire de loisir. Le loisir communautaire favorise la reconnaissance des forces de chacun et renforce le potentiel des gens; il n'a pas de visée économique ».

Le loisir est qualifié de communautaire en raison de l'objectif de contribution au développement social qui traverse l'action des centres dans leur milieu. Les centres communautaires de loisir reconnaissent la valeur en soi du loisir sous ses différentes formes. Le loisir est l'occasion pour les personnes de pratiquer des activités ludiques, sportives, culturelles, de plein air et scientifiques de leur choix, de rencontrer et connaître d'autres personnes dans un climat de convivialité. Les centres animent cependant le loisir de façon à ce que les activités, non seulement répondent aux besoins des personnes et des familles, mais habilitent les participants à contribuer au développement social de leur quartier ou de leur collectivité locale. En suscitant la participation active des gens, qu'ils soient participants ou bénévoles, les centres communautaires de loisir les invitent à se découvrir des qualités et des compétences, à expérimenter la solidarité et à s'organiser en vue de promouvoir le développement social de leur milieu.[1]

L'éducation populaire *autonome est l'ensemble des démarches d'apprentissage, d'activités éducatives et de réflexion critique par lesquelles les personnes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail et qui visent, à court, moyen ou long terme, une prise en charge familiale, sociale et économique.*[2]

Ces démarches permettent aux personnes :

- de se donner les moyens d'exercer un plus grand contrôle sur leur vie quotidienne;
- d'être mieux en mesure de se réaliser personnellement;
- d'améliorer ou de transformer leurs conditions de vie et de travail;

L'action communautaire en centre communautaire de loisir *désigne un ensemble de pratiques visant à inscrire les personnes, qui vivent des problèmes ou éprouvent des besoins communs, dans un processus de participation sociale. Elle renvoie à des actions augmentant la maîtrise des situations auxquelles ces personnes sont confrontées et favorisant leur organisation en vue de modifier leurs conditions de vie ou de revitaliser leur milieu. En centre communautaire de loisir, on élabore ainsi des stratégies et actions qui favorisent*[3] notamment :

- le développement social;
- l'enracinement dans la communauté et le resserrement des liens collectifs;
- la participation active à la vie sociale et l'exercice actif de la citoyenneté;
- la création et l'animation d'espaces de délibérations et de vie associative démocratique;
- l'amélioration du tissu social et des conditions de vie;
- le renforcement des potentiels individuels et collectifs;
- les actions ou les interventions contre l'exclusion et contre la pauvreté;
- la réponse aux nouveaux besoins qui peuvent apparaître dans le milieu;
- l'innovation dans la recherche de la justice sociale et de l'équité.

Principes

Les principes suivants guident l'action du centre ainsi que les gestes et les comportements de ses administrateurs, de ses dirigeants, de son personnel et de ses membres lorsqu'ils participent aux activités du centre, lorsqu'ils le représentent ou lorsqu'ils agissent en son nom.

1. Le centre met de l'avant le respect des personnes et la promotion de l'égalité entre elles, la participation active du plus grand nombre, ainsi que le développement de pratiques démocratiques. Son action est guidée par une préoccupation constante du développement durable de la collectivité. Il fait la promotion de la justice sociale et de la paix.
2. Sous réserve des contraintes qui peuvent être inhérentes à certains projets, programmes ou activités, le centre offre ses services à tous, quels que soient leur origine ethnique, leur couleur, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur état civil, leur âge, leur religion, leurs convictions politiques ou leur condition sociale.
3. Le centre se préoccupe de prendre position sur toute question d'intérêt public dans le cadre de la poursuite de ses objectifs et de sa mission. Il appuie l'adoption de législation et de mesures qui favorisent la participation active des citoyens à la vie démocratique, le développement social et communautaire, l'équité et le plein emploi, ainsi que l'accès pour tous à des services publics gratuits et de qualité adaptés à leurs besoins.
4. Le centre suscite, encourage, favorise et supporte l'action bénévole. L'implication bénévole doit être volontaire. Les tâches confiées aux personnes bénévoles doivent correspondre à leurs compétences, à leurs attentes, à leurs besoins et à leur disponibilité.
5. Le centre prend les mesures nécessaires pour que le travail de ses employés ainsi que l'implication bénévole de ses membres constituent pour ces personnes une expérience qualifiante et valorisante.
6. Le style et les méthodes de gestion du centre doivent favoriser l'implication active des employés et des personnes bénévoles et leur participation à l'élaboration des orientations, des projets et des programmes, ainsi qu'à leur évaluation.
7. Tout en pratiquant une politique de saine gestion, le centre favorise le développement économique local, en considérant les moyens suivants :
   - à prix équivalents et à services comparables, l'achat de biens et de services auprès d'entreprises et de personnes ayant leur résidence ou leur place d'affaires à l'intérieur des limites de son territoire;
   - à compétences équivalentes, l'embauche de personnes ayant une appartenance au milieu;
   - la création et le maintien d'emplois durables et de qualité.
8. Le centre offre un milieu de vie et de travail libre de comportement violent, de discrimination ou de harcèlement.
9. Dans ses relations financières ou contractuelles avec ses partenaires publics ou privés, le centre s'assure de respecter sa mission et de conserver la liberté de déterminer ses approches, ses pratiques et ses orientations.

10. Le centre s'assure que ses locaux, ses services ainsi que ses activités et programmes soient facilement accessibles et ce, tant du point de l'accessibilité physique qu'en ce qui concerne les horaires et les coûts.
11. Le centre informe la collectivité de ses services, de ses activités et de ses programmes. Il lui rend compte de ses réalisations et la consulte régulièrement à propos de ses projets. À l'écoute des besoins de la collectivité, il réserve un accueil généreux aux projets de cette dernière.
12. Le centre favorise la concertation entre les personnes, les entreprises, les organismes et les institutions qui vivent ou interviennent sur son territoire. Il participe activement aux regroupements, tables de concertation et autres instances semblables qui ont des orientations et qui poursuivent des objectifs similaires aux siens ou dont les travaux peuvent intéresser le centre ou la collectivité. Il travaille à tisser des liens de solidarité durables et de complémentarité avec l'ensemble du milieu.
13. Le centre s'assure que toutes les personnes qui participent à ses activités ou qui utilisent ses services sont incitées à participer activement à sa vie associative et au fonctionnement de ses instances décisionnelles.
14. Tout en maintenant une approche généraliste, le centre voit à ce que toutes les personnes qui y œuvrent reçoivent la formation spécialisée dont elles ont besoin.
15. Le centre s'assure du respect de la vie privée des employés, des personnes bénévoles, des gens qui participent à ses activités et des membres. Il s'assure aussi que tous les renseignements personnels les concernant soient protégés.
16. Le centre s'assure que les travaux et les discussions de ses instances consultatives et délibérantes se déroulent dans un climat de respect des personnes et de solidarité et selon des règles qui protègent à la fois le droit de la majorité à décider et celui de la minorité à se faire entendre. ■

1 Texte inédit de Lucie Fréchette (2003).

2 Extrait d'un document produit par InterCep (2002) « Définition de l'éducation populaire : notre mission ».

3 Texte inédit de Lucie Fréchette (2003).

Les centres communautaires de loisir fédérés

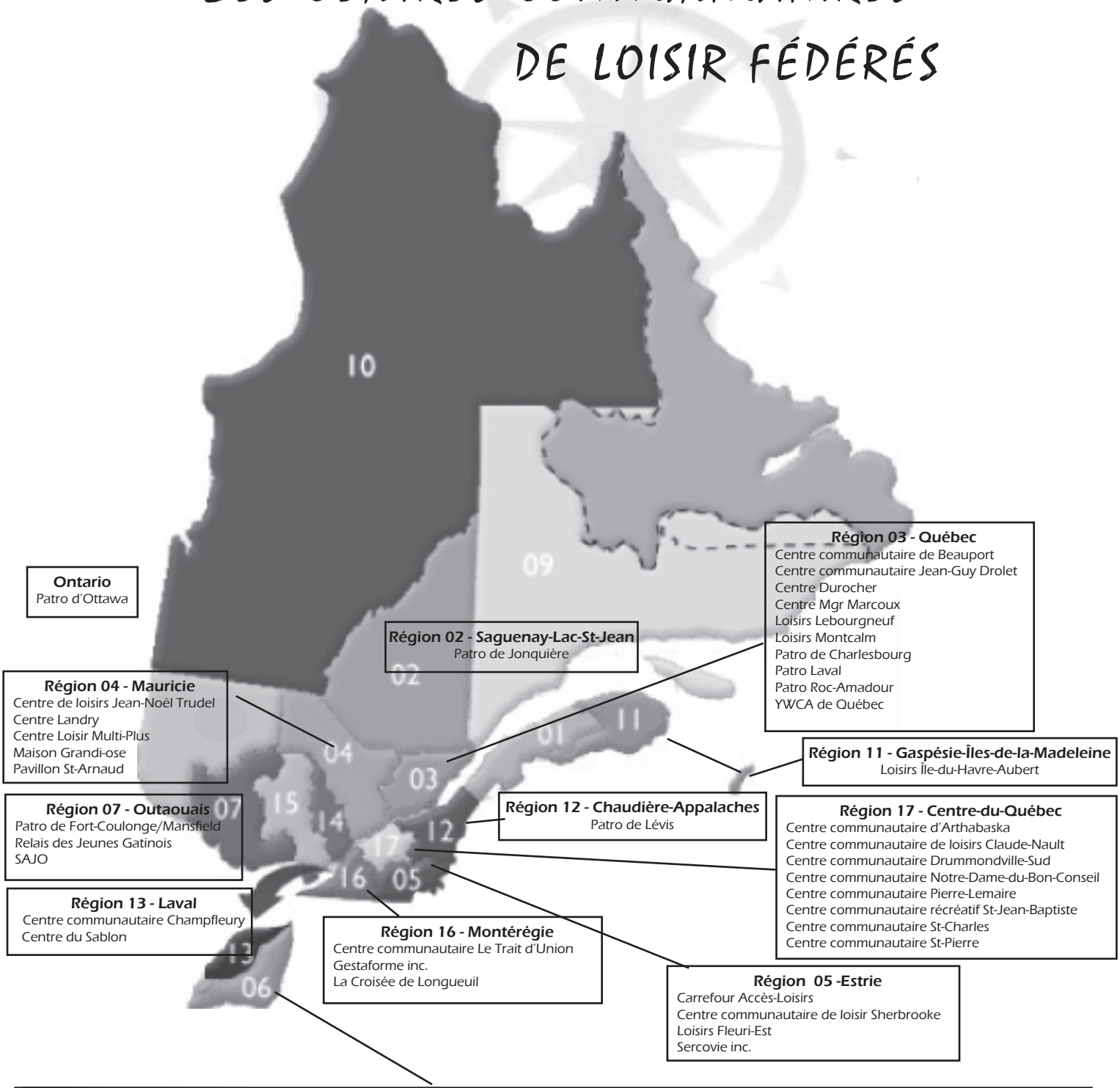

Région 06 - Montréal

Association récréative Milton-Parc
Carrefour communautaire de Rosemont L'Entre-Gens
Centre communautaire de loisirs Côte-des-Neiges
Centre communautaire Faubourg Saint-Laurent
Centre communautaire Les Chemins du Soleil
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon
Centre de services communautaires du Monastère
Centre Jean-Claude Malépart
Centre récréatif Poupart
Les Girouettes
Patro Le Prevost
Projet Changement
Association sportive et communautaire du Centre-Sud
CCSE Maisonneuve
Centre communautaire de loisirs Roussin
Centre communautaire Hochelaga
Centre communautaire Notre-Dame de l'Assomption
Centre de loisirs René-Goupil
Centre du Plateau
Centre Père Sablon
Centre sportif de la Petite-Bourgogne
Les Pousses Urbaines
PEYO (Organisation des jeunes de Parc-Extension)
YMCA de Montréal (plus ses neuf plateaux)
Ateliers d'éducation populaire du Plateau
Centre communautaire Dawson
Centre communautaire de loisirs Ste-Catherine
Centre communautaire Le Relais du Bout
Centre de loisirs communautaires Lajeunesse
Centre de loisirs St-Denis
Centre éducatif communautaire René-Goupil
Centre récréatif et communautaire St-Donat
Comité social Centre-Sud
Loisirs St-Fabien
Projet 80 inc.
Comité d'éducation aux adultes Petite-Bourgogne & St-Henri
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve